



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1774 JEUDI 4 JUILLET 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

DISTINCTION

Nouvelle récompense pour Rachel Mwanza

La jeune kinoise va de gloire en gloire depuis son premier sacre à la Berlinale en février 2012. Le 29 juin à Dakar, elle recevait le prix de la meilleure interprétation féminine de la première édition des Trophées francophones du cinéma. Devenue une étoile du cinéma congolais à quinze ans, Rachel enchaîne les prix à la faveur de son apparition dans le film «*Rebelle*». L'ex-enfant de la rue est depuis une habituée des tapis rouges. Le personnage qu'elle incarne dans le film «*Komona*» l'enfant-soldat émeut à chaque fois dans les festivals où le film est de passage. Comptée au nombre des quarante-sept nominés des premiers Trophées francophones du cinéma, Rachel Mwanza a une fois de plus volé la vedette à ses concurrentes. «*Rebelle*» figurait en lice avec dix-sept autres longs métrages et cinq courts métrages en provenance des pays francophones du monde du 17 au 26 juin. Cinéphiles et amateurs de films francophones pourront voir la diffusion du gala en streaming sur le site tv5.ca où il sera disponible durant sept jours.

Page 14

CHAN 2014

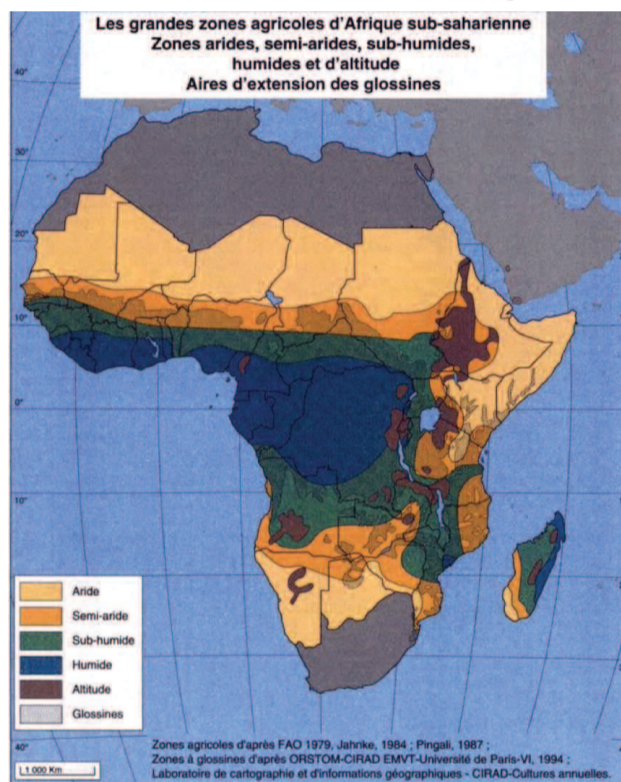
Santos Mwitubile retient 24 joueurs face au Congo-Brazzaville

Pour le match du 7 juillet comptant pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan), l'effectif du sélectionneur se base sur les joueurs de V.Club et DCMP. L'on note l'absence des joueurs de Mazembe dont le seul représentant est Éric Bokanga. Ainsi, Lomboto Hervé, Mutombo Kazadi, Issama Mpeko, Ebunga Simbi, Luvumbu Nzinga, Patrick Mampuya, Firmin Mubele Ndombe et Chiquito Lema Mabidi sont retenus pour le compte de V.Club et Bangala Litombo, Manitu Matondo, Mbidi Yannick et Kisombe Mankutima pour celui du DCMP. Les joueurs de Dragons alignés pour cette prochaine épreuve sont Kanyinda Tshini, Monzele Otey et Ntambwe Mayala. Quant à Sanga Balende, il sera représenté par Badibake Mpongo et Kabamba Mukundi, et Kalambayi Katembwe. Shark XI, Lupopo, Jogari, Elima de Matadi et New Belor sont chacun représentés par un seul joueur. Il s'agit respectivement d'Andy Bikoko, Lino Massombo, Ekangamene Henoc, Kabengele Nzadi et de Makusu Mondele.

Page 14

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Une hausse de température de 2 à 4% menace l'agriculture en Afrique



Les grandes zones agricoles d'Afrique sub-saharienne

Présenté sous l'intitulé «*Baissons la chaleur: phénomènes climatiques extrêmes, impacts régionaux et plaidoyer en faveur de l'adaptation*», le dernier rapport sur le climat de la Banque mondiale (BM) fait état d'une évolution inquiétante. L'impact du changement climatique ressenti jusqu'ici à travers le monde rend compte d'une élévation d'à peine 0,8% par rapport à l'ère préindustrielle. Les conséquences seront plus redoutables si l'on atteint un niveau de réchauffement de 2% d'ici 20 à 30 ans si bien qu'à la fin du siècle, il est même question de 4% de plus. Du point de vue du secteur agricole, le rapport atteste qu'une hausse de deux degrés aurait de graves implications. Elle conduirait fatalement à des pénuries alimentaires généralisées, des vagues de chaleur sans précédent et des cyclones plus intenses. Déjà, les effets à court terme du réchauffement seront de nature à fragiliser bien plus les populations modestes des bidonvilles quitte à accroître leur misère.

Page 13

SYSTÈME ÉDUCATIF

Lancement du rapport d'État

En cours d'élaboration depuis hier par les experts du secteur éducatif congolais et les partenaires du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, dont l'Unicef, le document est de réelle importance. Il aura l'avantage de contribuer à une mise à niveau des connaissances des membres de l'équipe nationale 2013 sur les objectifs et la méthodologie de l'exercice. Par le biais du Rapport d'État du système éducatif national (Resen), le secteur de l'éducation sera pourvu d'outils et d'approches innovants en vue d'une meilleure analyse de la situation de l'éducation en RDC. Contrairement au premier Resen, qui portait sur l'éducation formelle, a souligné le ministre Maker Mwangi Famba, celui à venir prend aussi en compte l'éducation informelle. Il permettra au pays de disposer désormais des orientations politiques et stratégiques pour le nouveau plan stratégique de l'éducation à partir de 2016.

Page 13

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le projet Inga 3 définitivement lancé

Initié dans la perspective de valorisation du potentiel énergétique des chutes d'Inga sur le fleuve Congo, le projet Inga 3 devrait permettre de pallier les soucis d'énergie auxquels est confronté le pays. Il constitue la phase A d'un projet plus ambitieux dénommé Grand Inga à réaliser grâce au concours financier et technique de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, de l'Agence française de développement et d'autres partenaires. L'atelier ouvert hier sur l'impact environnemental et social du projet de construction d'Inga 3, dans la salle de conférence de la Régideso, constitue une étape importante vers l'érection de cette centrale hydroélectrique. La rencontre sert à informer les parties prenantes sur les dispositions prises pour atténuer les impacts environnementaux et sociaux liés au dit projet ainsi qu'à recueillir leurs avis favorables et commentaires sur les douze termes de référence préparés pour l'identification et l'atténuation desdits impacts.

Page 12



Une vue de la configuration actuelle d'Inga

ÉDITORIAL

Le jour viendra ...

Laissons William Bourdon – bien connu de nos lecteurs – s'agiter sur la scène française et répandre ses calomnies contre les dirigeants africains auprès de journalistes aussi mal informés que peu désireux de connaître la vérité. Interrogeons-nous en revanche sur ce qui se passera lorsque la bulle médiatique ainsi créée se dégonflera et que la vérité éclatera.

Car le jour viendra, n'en doutons pas, où les mêmes responsables politiques, les mêmes journalistes de la presse populaire qui s'en prennent aux hommes d'État d'Afrique centrale et à leurs proches se poseront les questions suivantes :

1) Pourquoi un homme dont la fortune familiale – considérable – s'est construite sur l'exploitation des peuples du tiers-monde éprouve-t-il présentement le besoin de s'en prendre à un petit groupe de pays africains ciblé de façon évidente parce que détenant de vastes ressources naturelles ? Pour qui travaillent les organisations non gouvernementales qu'il défend ou représente avec une agressivité digne d'une meilleure cause ? Quelle est l'identité réelle de ces forces obscures dont on sait seulement qu'elles sont d'origine anglo-saxonnes et qu'elles ne sont guère éloignées des milieux dirigeants d'outre-Atlantique ?

2) N'est-il pas absurde de reprocher aux dirigeants africains et à leurs familles de détenir des biens immobiliers en France alors que Paris et la Côte d'Azur sont la cible privilégiée des plus hauts responsables du Proche et du Moyen-Orient, de la Russie et de la Chine, des États-Unis, de l'Amérique latine ? Et que se passera-t-il lorsque les émirs du Qatar ou de Koweït, les rois d'Arabie saoudite, les oligarques russes, les nouveaux capitalistes chinois et sud-coréens prendront la mesure du danger qu'ils courent en achetant en France des appartements, des immeubles, des propriétés ?

Il semble aujourd'hui évident que les plus hautes autorités françaises sont incapables de mettre de l'ordre dans les affaires de l'État et de faire ainsi triompher le bon sens tout autant que l'intérêt national sur des manipulations montées de l'extérieur. Mais si, très rapidement, ces hautes autorités n'assument pas pleinement leurs responsabilités, elles provoqueront un séisme qui coûtera cher aux Français.

Imaginez, en effet, ce qui se passerait si le Qatar, prenant conscience du danger de confiscation de leurs biens que courent aujourd'hui ses princes et ses princesses décidait brutalement de retirer ses billes, immobilières et autres, de l'Hexagone.

Le jour viendra ...

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Marianne Flash recommande un séminaire sur les droits des enfants

La représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo qui est arrivée à la fin de son mandat a échangé avec les présidents des deux chambres du Parlement sur les questions touchant la vie des enfants.

« J'ai voulu rencontrer les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour évoquer notre collaboration fructueuse, faire le tour de tout ce qu'on a fait, et leur faire part de quelques recommandations concernant le Congo », a déclaré Marianne Flash à la sortie de sa rencontre,

le 3 juillet, avec André Obami Itou et Justin Koumba.

« Nous avons demandé aux présidents des deux chambres du Parlement d'organiser un séminaire consacré aux questions des droits des enfants », a également indiqué Marianne Flash qui s'est réjouie que le Congo ait approuvé, en 2010, la loi portant sur la protection de l'enfant, et en 2011, celle sur la protection des peuples autochtones.

Ce sont-là, a-t-elle déclaré, des lois très importantes pour la protection des enfants. Elle a félicité le Congo pour ces deux réussites

ainsi que le Parlement pour les avoir adoptées. La représentante de l'Unicef au Congo a également fait état des décrets d'application qui doivent être approuvés par le Congo, indiquant que les deux institutions étaient sur la bonne voie. Marianne Flash a évoqué le financement qui a augmenté au cours de ces dernières années grâce aux efforts du président de la République. « Notre souhait est que les secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé continuent de bénéficier d'augmentation de budgets. Ces secteurs ont besoin de moyens accrus, car ils sont les fondements de la lutte contre la pauvreté. Quand je parle des enfants les plus vulnérables, je pense aux enfants victimes de la traite, aux enfants victimes de violences sexuelles, aux enfants handicapés, etc. Il faut aider les familles et ces enfants, et les aider de façon très efficace », a-t-elle souligné.

Enfin, elle a indiqué que le gouvernement congolais aurait, en 2014, des discussions avec le comité des Nations unies sur les droits des enfants, en vue de soutenir le plan d'avancement 2000-2010 sur les droits des enfants au Congo. Il s'agit de savoir si les actes inscrits dans ce plan ont été exécutés. L'Unicef a fait un plaidoyer pour qu'une forte délégation congolaise prenne part à ces discussions non seulement pour répondre aux questions, mais aussi pour connaître les éléments pouvant être améliorés.

Jean-Jacques Koumba



Marianne Flash

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhads
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTIONS LOCALES

Un challenge qui interpelle tous les Congolais

Le président du Sénat, André Obami Itou, qui souhaite la réussite de l'événement a fait une exhortation à la classe politique congolaise lors de l'ouverture des travaux de la trente troisième session ordinaire de la chambre haute du Parlement.

« Lors de mon allocution d'ouverture de la dernière session de notre chambre, j'ai, souhaité la nécessité de la tenue d'une concertation politique nationale avant l'organisation des élections locales. C'est pourquoi, nous exhortons le gouvernement, les acteurs politiques et la société civile à œuvrer pour la réussite de toutes les opérations relatives à l'organisation des locales prochaines » a déclaré Obami Itou à l'ouverture des travaux. En effet, en renforçant le

contrôle de l'action gouvernementale, le sénat joue sa partition dans la gouvernance générale de notre pays. Ainsi, a-t-il renchérit, « *connaissant votre sagacité et votre sens des responsabilités, j'ai espoir que vous y parviendrez.* »

Ainsi, saluant les résultats de la précédente session, qu'il a jugée riche, le président du Sénat a encouragé les vénérables sénateurs afin que la moisson de la présente session soit abondante.

Au plan international, le président du sénat n'a pas manqué d'évoquer certaines crises qui secouent le monde notamment la Syrie, le Mali, l'Est de la RDC, dont l'institution suit « *l'évolution au jour le jour* ».

S'agissant de la Cémac, André Obami-Itou a reconnu que les



André Obami Itou

chefs d'État de cet espace économique viennent de franchir un pas décisif au sujet de

l'épineuse question de la libre circulation des personnes et des biens. Le lancement an-

noncé du passeport Cémac lors du sommet extraordinaire tenu au Gabon du 14 au 16 juin dernier, est à lire comme une véritable avancée.

Cette session administrative, ouverte le 02 juillet, examinera seize affaires parmi lesquelles le projet de loi autorisant la ratification du memorandum d'entente de coopération économique entre la République du Congo et la République d'Afrique du Sud, celui autorisant la ratification de l'accord entre le Congo et le gouvernement de la République de Maurice tenant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Les questions orales au gouvernement avec débat vont aussi meubler cette session.

Jean-Jacques Koumbemba

INSTITUTIONS BANCAIRES

Western union lance ses activités à la Banque postale du Congo

Le lancement des activités de Western union au sein de la Banque postale du Congo (BPC) a eu lieu à l'agence BPC de Koulounda à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

« Aujourd'hui, la BPC et Western union offrent à l'ensemble de leurs clients et plus largement, à l'ensemble de la population des services dont la qualité n'est plus à démontrer. Envoyer et recevoir de l'argent, dans le pays et à travers le monde, en toute quiétude,

en toute sécurité et dans des délais exceptionnellement courts. Voilà ce que vous offre la Banque postale du Congo aujourd'hui, en partenariat avec Western union », a déclaré le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli.

Ce mariage confirme les ambitions de la BPC qui se veut être une banque proche de ses clients. Disponibles à Brazzaville dans les agences de Koulounda et du centre-ville, les mêmes services de Western

Union au sein de la BPC démarrent dès ce 4 juillet à Pointe-Noire, précisément au rond-point Kasai.

Symbole du jour, la transaction effectuée par le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli : « *La transaction s'est bien déroulée, les fonds sont bien partis. Des équipes ont été formées pour ça, on n'a passé beaucoup de temps à travailler sur ce volet de formation. Je crois que des clients de la BPC peuvent aujourd'hui comprendre qu'ils peuvent passer leurs opérations Western union dans les agences de la BPC.* »

Pour Pamela Moyo, agent à la BPC, l'ouverture de Western union à la BPC, c'est pour essayer de desservir le reste du pays. Western union est un produit très concurrentiel, et la majorité des banques en disposent. « *Nous disposons de tous les moyens, des formations ont été subies en interne, et actuellement nous pensons être à la hauteur de satisfaire le client. Étant donné que le risque zéro n'existe pas, nous faisons de notre mieux, nous mettons toutes les procédures qu'il faut pour que le client sorte d'ici avec le sourire.* »

Bruno Okokana

COMMERCE

Les vendeurs de boissons rappelés à l'ordre

Tous les vendeurs et revendeurs de boissons localement produites, principaux spéculateurs des prix, n'ont plus qu'une semaine pour se conformer à la réglementation, sous peine des sanctions disciplinaires sévères.

Ce rappel à l'ordre a été fait par le directeur général de la concurrence Philippe Nsondé Mondzié, le 3 juillet à Brazzaville, au cours d'une rencontre avec les commerçants de la ville capitale.

En effet, après avoir entendu tous ceux qui de près ou de loin contribuent à la hausse exagérée des prix de boissons, ainsi que le représentant de la Brasco, le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales a donné des instructions fermes aussi bien aux vendeurs qu'à la Brasserie.

Il s'est appuyé sur une enquête menée par les services du ministère du Commerce et des approvisionnements. Cette enquête a révélé des écarts importants des prix de boissons aussi bien au niveau des détaillants que des grossistes. Sur le terrain, les prix varient entre 500 et 1500 FCFA par rapport aux prix homologués.

Pour appliquer la loi, Philippe Nsondé Mondzié a accordé une semaine de plus à tous les récidivistes et inciviques, responsables de la hausse de prix, de se conformer sans conditions, à la réglementation en vigueur, sous peine de sanctions.

À la société Brasco, dont la production est jugée faible par les vendeurs, le directeur de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales lui demande de tout faire pour satisfaire la demande des clients dans les délais en rendant disponible le produit.

« *On reconnaît tous que la demande a considérablement augmenté par rapport aux prévisions faites. Nous aimerons bien qu'au niveau de Brasco, un effort soit effectué dans les meilleurs délais au niveau de la production* », a-t-il indiqué.

Toujours dans la recherche des solutions durables à cette épineuse question, Philippe Nsondé Mondzié a enjoint la société Brasco à effectuer une étude du marché dans les zones non servies afin d'étendre son circuit de distribution et permettre à tous d'accéder aux différents produits.

Firmin Oyé



La photo de famille



Annnonce pour Comptable « Achat fournisseurs » basé à Brazzaville
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville, son
« Comptable Achats fournisseurs »

Sous la responsabilité du Chef comptable, au sein de la Direction Administrative et Financière, vous assurez la comptabilisation des factures d'achats de biens et de services ainsi que celle des immobilisations, dans le respect des règles des plans comptables de comptabilité générale, analytique et budgétaire. Vous prenez aussi en charge la préparation des règlements de factures fournisseurs correspondants.

Vous devrez donc :

- Assurer l'exhaustivité de la comptabilisation des achats
- Veiller au respect de la législation en matière de récupération de la TVA

Vos missions se déclineraient comme suit :

- Enregistrer les factures des fournisseurs ;
- Vérifier l'exhaustivité du respect de la procédure des différentes pièces justificatives obligatoires devant accompagner les factures ;
- Préparer les dossiers de paiement des fournisseurs ;
- Enregistrer les règlements des factures des fournisseurs ;
- Lettre les comptes fournisseurs ;
- Assurer le classement des pièces comptables.

Congolais(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en Comptabilité/Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet,...). Après une expérience significative dans un poste équivalent, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts pourront être valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux(se), doté(e) d'une grande probité morale, curieux(se) et intéressé(e) par le domaine aéronautique.

Attaché(e) au respect des procédures et des objectifs, soucieux(se) de la confidentialité, capable d'analyse et de synthèse : vous êtes celui ou celle que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/CACF/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Annnonce pour Comptable « Ventes- Clients » basé à Brazzaville
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville, son
« Comptable Ventes Clients »

Sous la responsabilité du Responsable Facturation, au sein de la Direction Administrative et Financière, vous assurez l'ensemble de la facturation clients portant sur les redevances Aéronautiques et Extra-Aéronautiques, dans le strict respect de l'utilisation des logiciels mis en œuvre et des procédures d'exploitation des informations de gestion aéronautiques associées.

Votre objectif : assurer la production de la totalité de la facturation des Ventes, de l'ensemble des redevances facturées en différé, pour les trois aéroports concédés (BZV, PNR, OLL)

Vos missions se déclineraient comme suit :

- Procéder à la facturation des redevances dans les différents « menus » existants dans le logiciel de facturation AIRPORT par types de prestations vendues dans les délais impartis ;
- Récupérer et contrôler les informations de base nécessaires à cette activité ;
- Assurer le classement des pièces comptables et des justificatifs correspondants ;
- S'assurer de l'expédition et de la transmission des factures et justificatifs pour chaque client.

Congolais(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en Comptabilité/Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet,...). Après une expérience significative dans un poste équivalent, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts pourront être valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux(se), doté(e) d'une grande probité morale, curieux(se) et intéressé(e) par le domaine aéronautique.

Attaché(e) au respect des procédures et des objectifs, soucieux(se) de la confidentialité, capable d'analyse et de synthèse : vous êtes celui ou celle que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/CAVC/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Annnonce pour Responsable Comptabilité Analytique et Budget AERCO
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville son
« Responsable Comptabilité Analytique et Budget »

Sous la responsabilité directe du Directeur Financier, vous assurez l'animation et le pilotage du système d'information budgétaire et analytique dans le cadre des objectifs de gestion fixés par la Direction Générale.

En liaison avec les différentes directions concernées, vous devrez :

- Contribuer à l'élaboration du budget et contrôler son exécution conformément aux orientations de la Direction Générale ;
- Contribuer à l'élaboration d'une partie des prévisions financières à long terme
- Suivre les budgets par item du programme d'investissement pluriannuel;
- Mettre en place et suivi quotidien de la comptabilité analytique ;
- Elaborer le tableau de bord de la Direction Générale et contribuer à l'élaboration des tableaux des directions opérationnelles ;
- Participer à la préparation des dossiers de financement auprès des différents bailleurs de fonds ou banques locales ;
- Mettre en place et suivre la procédure de déclaration de sinistre auprès des compagnies d'assurance globale dommage et responsabilité exploitant aérodrome

Congolais, de formation supérieure (BAC +

5) en Contrôle de Gestion / Gestion / Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet, ...). Après 5 années d'expérience à un poste similaire, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts seront valorisés.

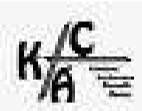
Vous êtes disponible, rigoureux, doté d'une grande probité morale, curieux et intéressé par le domaine aéronautique.

Vous avez le sens des responsabilités, de l'organisation, associé à un esprit d'analyse et de synthèse.

Vous avez envie d'être une véritable force de proposition dans une organisation à l'écoute : vous êtes celui que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/RCAB/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Recherche pour AERCO Pointe Noire son
« Responsable Administratif et Comptable »

Au plan local, vous serez directement placé sous la responsabilité du Directeur de l'Aéroport de Pointe-Noire, et, avec le concours d'une petite équipe composée d'assistantes et de comptables, vous assurez l'organisation, le suivi et la réalisation de l'ensemble des activités administratives, comptables, sociales et de trésorerie en temps réel de l'établissement et êtes amené à seconder le Directeur en son absence dans ce domaine.

Au niveau du siège de la société, basé à Brazzaville, vous serez également placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier d'AERCO pour la production de l'ensemble des informations comptables, fiscales et sociales, dans le respect des procédures de gestion et informatiques, en vigueur au sein de l'entreprise.

En liaison avec les différents interlocuteurs de la Direction de l'Aéroport de Pointe-Noire, vous devrez :

- Organiser et valider l'ensemble du traitement du courrier (arrivées /départs) ;
- Préparer l'ensemble des supports mensuels à faire valider par le Directeur pour le traitement de la paye ;
- Vérifier au quotidien l'ensemble des opérations de facturation aéronautiques au comptant, ainsi que la comptabilisation des recettes correspondantes ;
- Certifier les opérations de caisse et présenter la situation journalière au Directeur de l'Aéroport en fin de journée ;
- Recouvrer les créances auprès des clients installés sur l'aéroport et les renseigner valablement sur les services qui leurs sont facturés, ainsi que sur l'évolution de leurs conventions d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) en cours d'exécution ;
- Représenter l'entreprise à l'occasion des contrôles

sociaux (ONEMO, Direction Départementale du Travail) et tenir tous les registres légaux concernant le personnel à jour ;

- Garantir la gestion de l'ensemble des dossiers administratifs du personnel ;
- Servir de liaison entre le Directeur et les Délégués du Personnel de l'aéroport.

Congolais, vous exprimant couramment en français et anglais (oral et écrit), de formation supérieure (BAC + 2 minimum à 5) en gestion /comptabilité/ finances, vous avez déjà tenu un poste similaire durant au moins deux années avec une expérience réussie dans le domaine du management et la maîtrise des outils informatiques.

Doté d'une aisance relationnelle naturelle vous permettant de faire face à l'ensemble de ces situations, vous ne craignez pas de devoir insister auprès de vos interlocuteurs pour arriver au résultat fixé, ni de consacrer le temps nécessaire pour y parvenir.

Vous savez prendre des initiatives et anticiper si nécessaire et mener une équipe, tout en respectant les procédures. Vos principales qualités morales vous permettent d'accepter de vraies responsabilités et d'être associé à la marche de cette entreprise à vocation internationale.

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/RAF PNR/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

NB : Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Bientôt une filière des gestionnaires de documents et archives administratifs à L'ENMA

L'ambition a été affichée par le ministre Serge Blaise Zoniaba à l'ouverture du séminaire qui regroupe le personnel administratif du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Du 03 au 05 juillet, les participants suivront des communications axées sur la « conservation des documents administratifs, mémoire d'une administration ». « Dans un avenir proche, étant donné que notre département est le maître d'ouvrage exclusif de toutes les actions publiques en matière de formation professionnelle, nous entendons ouvrir à l'École nationale moyenne d'administration (ENMA) une filière de formation des gestionnaires des documents et des archives administratifs », a annoncé Serge Blaise Zoniaba.

Le ministre de tutelle a précisé que l'initiative de la direction générale de la Formation professionnelle interpellait chacun sur la place centrale qu'occupe la documentation dans le fonctionnement d'une administration, notamment lorsqu'il s'agit d'informer et de tenir informés



Les participants

aussi bien les agents que les usagers des services publics ou privés.

Selon lui, à l'instar d'autres administrations, son ministère dispose d'un impressionnant patrimoine documentaire.

Mais la mauvaise conservation des documents administratifs risque de faire perdre cette mémoire institutionnelle et de rompre la chaîne de connaissance des dossiers. « Par souci

d'efficacité, il est impérieux de le sauvegarder, de l'entretenir et de le protéger aussi bien pour nous-mêmes aujourd'hui que pour ceux qui nous succéderont demain. Pour y parvenir, on doit faire en sorte que cette fonction administrative essentielle concernant la gestion de la documentation retrouve la place qu'il lui revient, en particulier dans cette époque ca-

ractérisée par une surabondance d'informations et, paradoxalement, par une légèreté dans le traitement de celles-ci », a-t-il poursuivi, précisant que ce séminaire était un début pour ce qui concerne son département.

Les productions administratives servent d'emballage

Pendant les trois jours des travaux, les participants planche-

ront sur différents sujets, entre autres, le triage des documents dans la masse des données disponibles à l'échelle d'un bureau, d'un service, d'une direction pour disposer de l'information pertinente et de qualité dans les délais requis par la situation. Ils seront aussi édifiés sur la façon de prendre en charge les documents entrant dans un service et d'assurer leur traçabilité sans dépendre de la mémoire d'un individu qui peut à tout moment sortir du circuit.

Serge Blaise Zoniaba a enfin encouragé les participants à tirer le meilleur parti de cette rencontre de partage, d'échange et de concertation.

D'après lui, l'utilisation effective des rudiments de connaissances à recevoir devrait aider les bénéficiaires à participer à la dynamique de mise en place d'une gouvernance optimale de l'administration.

Les participants à cette formation ont appris que la plupart des productions littéraires ou administratives au Congo se retrouvaient souvent comme emballage de divers produits sur les marchés de la place.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

36,6 milliards FCFA au titre du budget 2013

Ce budget a été adopté par le comité de direction de l'université Marien-Ngouabi qui s'est réuni le 2 juillet à Brazzaville sous la direction de son président, Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation, à la recherche scientifique et à la formation professionnelle du chef de l'État.

Cette session s'est articulée autour de trois grands dossiers : le premier, sur l'examen et l'adoption du compte administratif de l'exercice 2012, a permis aux administrateurs de faire le bilan de l'exécution financière du budget, arrêté en recettes à la somme de 20,1 milliards FCFA, et en dépenses à la somme de 19,6 milliards FCFA. Il présente un solde positif de 533,3 millions FCFA qui s'explique par la prise en charge du recrutement prévu au dernier trimestre 2012 uniquement.

Le deuxième dossier relatif à l'examen du compte de gestion et balance exercice 2012 a également été adopté. Les administrateurs ont cependant relevé que tant que les régularisations de paiement des dépenses engagées les années précédentes n'étaient pas enregistrées, la gestion était incomplète et les comptes administratifs et de gestion ne devaient pas être recevables. Une délibération a été prise sur ce point. S'agissant de la balance 2012, l'université Marien-Ngouabi a réalisé des recettes d'un montant de 20,1 millions FCFA ; le montant des dépenses s'élève provisoirement à 19,3 milliards FCFA, soit une augmentation de 21 % par rapport à l'exercice 2013.

Guillaume Ondzé

CÉLÉBRATION

Les festivités du centenaire de Djambala reportées à une date ultérieure

Le président du précédent comité technique d'organisation du centenaire, Louis Nazaire Kiba-Gampini, a annoncé, le 3 juillet, le report de la célébration.

Prévue les 10,11 et 12 août prochain, à l'occasion des festivités du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo, la célébration du centenaire de Djambala est donc reportée à une date ultérieure.

C'est au cours d'une réunion présidée par le ministre Josué Rodrigue Nguonimba, également député de la circonscription de Djambala, à l'hôtel Saphir de Brazzaville, que



Louis Nazaire Kiba-Gampini

la décision a été prise. Une commission ad hoc a été mise en place pour préparer l'événement.

Notons que le préfet du département des Plateaux et les notables de Djambala souhaitaient que la célébration du centenaire ait lieu à la date annoncée. « Tout report de cet événement entraînera des conséquences regrettables parce que l'accord du président de la République constitue un ordre à respecter », avait indiqué le président du comité d'organisation technique, lors du point de presse qu'il avait tenu le 18 juin. Il n'a pas obtenu gain de cause.

Bruno Okokana

SANTÉ

Réunion sur la redynamisation des unités de lutte contre le Sida

Ouverts le mardi 2 juillet par le coordonnateur du secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), Edmond Malalou, les travaux visent également à créer d'autres unités dans les ministères.

Réunis pendant trois jours dans la salle de conférence de la Croix-Rouge congolaise, les participants bénéficieront de plusieurs présentations. Notamment celles sur la réponse nationale au VIH et les fiches de collectes d'information.

Au cours de la présentation portant

sur la réponse nationale au VIH, Charles Roger Diakembo est revenu sur l'organisation et les objectifs de la lutte contre le VIH, la situation épidémiologique au Congo ainsi que sur les axes stratégiques. À terme, réduire le nombre des nouvelles infections et améliorer la qualité de vie des personnes infectées. S'agissant du taux de prévalence du VIH au Congo, Charles Roger Diakembo a rappelé qu'en 2003, le taux s'élevait à 4,1% et à 3,2% en 2009. Au plan national, la séroprévalence comparée chez les populations les plus exposées af-



Ouverture des travaux dans la salle de conférence de la Croix-Rouge congolaise

fiche 3,2%. Chez les femmes enceintes elle est de 3,6%, chez les professionnels du même sexe le

taux est de 7,5% alors que chez les détenus il monte à 8,1%. L'orateur a toutefois rappelé que ces don-

nées datent de 2009. Interrogé sur l'intérêt de cet atelier de formation, le coordonnateur de l'ULS du ministère de la Justice et des Droits humains, Cyrille Louya, a précisé qu'« Après la dernière session du Conseil national de lutte contre le sida, il avait été décidé qu'il faudrait redynamiser les ULS et mettre en place des nouvelles ULS des ministères. Nous sommes ici pour étudier le contexte du point de vue technique pour redynamiser l'action des unités au niveau des ministères. »

Lydie Gisèle Oko

COMMUNIQUE DE L'AMBASSADE DE FRANCE A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE Fête Nationale du 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, vous êtes cordialement invité par l'ambassadeur de France et Madame Jean François VALETTE à la case DE GAULLE de 18 h à 20 h 00

Le carton d'invitation qui sera exigé à l'entrée doit être retiré du consulat de France à partir du jeudi 04 juillet 2013 jusqu'au vendredi 12 juillet 2013 de 9 heures à 13 heures.

Tenue correcte exigée.

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

Microsoft GOLD CERTIFIED Partner

CISCO Premier Partner

NetApp Go further, faster

HP Gold Specialist 2013

Sun ORACLE

EMC²

POLYCOM

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

AFRIQUE/ÉTATS-UNIS

Barrack Obama annonce un sommet à Washington en 2014

Le président américain qui a bouclé sa tournée africaine de sept jours le 2 juillet à Dar Es Salam en Tanzanie, après avoir été au Sénégal et en Afrique du Sud, estime que le développement de l'Afrique passe aussi par l'électrification du continent.

Fort de cette idée, Barack Obama a parlé de son nouveau programme de 7 milliards de dollars visant à donner un plus grand accès à l'électricité aux Africains, dans le but de stimuler les économies du continent. Dénommé « Power Africa », ce programme vise aussi à mobiliser des garanties de prêt et à aider le secteur privé pour doubler le réseau électrique en Afrique subsaharienne, en particulier en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Liberia, au Nigeria et en Tanzanie.

« Nous devons tous avoir un sentiment d'urgence. Si nous voulons électrifier l'Afrique, il faut le faire plus rapidement », a déclaré le président américain. Il a rappelé que plus des deux

tiers de la population africaine estimée à plus d'un milliard d'habitants restait aujourd'hui privée d'électricité.

Cette visite avait pour but de dynamiser la coopération entre les États-Unis et l'Afrique dans plusieurs domaines, notamment celui de l'économie. Il s'est agi pour les États-Unis de chercher à accroître leur présence sur le continent, en réponse aux lourds investissements chinois. Partout où il est passé, le président américain a souligné que par ses programmes combinant les efforts publics et privés pour encourager le progrès économique, il entendait faire de l'Afrique non une bénéficiaire d'aide, mais plutôt une partenaire commerciale des États-Unis.

Dans cette optique, l'étape de la Tanzanie a été l'occasion pour les deux parties de réfléchir sur la possibilité de développer le secteur énergétique eu égard aux gisements colossaux de gaz qui ont été découverts récemment au large des côtes du pays. Le rôle croissant de la Chine à



Barack Obama

travers le continent africain a été longuement évoqué par le chef de la Maison-Blanche en dépit du fait que Washington minimise sa rivalité avec Beijing pour l'accès aux marchés africains. Le gouvernement chinois estime à quelque 200 milliards de dollars par an la somme engagée dans le cadre de son com-

merce avec l'Afrique.

« Africa trade » pour booster les échanges commerciaux

Barack Obama a annoncé sa volonté d'ouvrir un nouveau chapitre dans la relation entre les États-Unis et l'Afrique et plaidé pour un partenariat d'égal à égal. Pour ce faire, il a convié les diri-

geants d'Afrique subsaharienne à un sommet à Washington en 2014 ; ceci, à l'instar du forum de coopération Chine-Afrique organisé chaque année par Pékin depuis dix ans. En attendant cette date, il a parlé de l'importance d'une nouvelle initiative appelée « Africa Trade » visant à accroître les liens commerciaux entre l'Afrique subsaharienne et les États-Unis, avec une première phase axée sur l'Afrique orientale.

Les États-Unis et la Chine, il faut le noter, ont une approche très différente de l'aide et des investissements sur le continent africain. Si les Chinois sont prêts à offrir de l'aide sans conditions politiques comme l'avait fait savoir le président de Chine, Xi Jinping lors de sa visite en mars dernier en Tanzanie, les investissements publics américains restent quant à eux liés à des réformes économiques et politiques.

La délégation qui accompagnait Barack Obama comptait environ 600 investisseurs potentiels.

Nestor N'Gampoula

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE MALIENNE

La liste des candidats rendue publique

Ils sont 28 au total que la Cour constitutionnelle malienne a retenus pour l'élection prévue le 28 juillet prochain.

Vingt-huit dossiers ont reçu l'avis favorable de la Cour sur les 36 déposés. S'expliquant sur les motifs des rejets, le président de la Cour constitutionnelle, Amadi Tamba Camara, a indiqué que deux candidats n'avaient pas payé la caution de 10 millions de FCFA. Les six autres n'ont ni payé la caution, ni réuni les parrainages requis.

La Cour a accordé un délai de 24 heures aux candidats recalés pour d'éventuelles réclamations. Au nombre des prétendants à la magistrature suprême, Soumaïla Cissé (Union pour la république et la démocratie) ; Modibo Sidibé (Forces alternatives pour le renouveau et l'émergence) ; Ibrahim Boubacar Keïta (Rassemblement pour le Mali) ; Cheick Modibo Diarra (Rassemblement pour le développement du Mali), ancien Premier ministre de la transition ; Haïdara Aissata Alasane Cissé, unique candidate féminine indépendante ; Oumar Mariko (Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance) ; Tiébilé Dramé (Parti pour la renaissance nationale) ; Me Mountaga Tall (Congrès national d'initiative démocratique).

Tiras Andang

UNION EUROPÉENNE

La Croatie devient le 28^e État membre

Le 1^{er} juillet, la Croatie a rejoint cet espace économique. Elle s'aligne ainsi sur les normes et lois de l'Union européenne (UE) en même temps qu'elle met en place une série de réformes. Dans un communiqué, l'UE rappelle : « Cette adhésion procure des avantages aussi bien à la Croatie qu'au reste de l'Europe. Elle renforce la stabilité dans toute la région des Balkans occidentaux. Elle contribue à l'extension du marché intérieur de l'UE, apportant de nouvelles opportunités pour le commerce et les consommateurs de l'UE. En outre, elle élargit l'espace d'application des normes européennes, aussi bien dans le domaine de l'énergie que dans celui des transports ou de la protection de l'environnement. Elle renforce également la diversité culturelle de l'UE et son potentiel humain, facilitant ainsi la mobilité et les possibilités d'échanges pour les étudiants ou les chercheurs. »

Noël Ndong

CÉMAC

Une banque sur deux respecte les normes sous-régionales

Selon Lucas Abaga Nchama, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac), 24 des 48 banques implantées dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ne respecteraient pas les normes de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac). Cette déclaration a été faite par Lucas Abaga Nchama, au

cours de la cinquième réunion annuelle de concertation de la Cobac, qui s'est tenue le 1^{er} juillet, à Libreville (Gabon). L'objectif de la rencontre était de renforcer le système bancaire sous-régional et de promouvoir de bonnes pratiques au sein des établissements de micro-finances (EMF) exerçant dans l'espace Cémac.

« Sur les 48 banques en activité,

seules 24 d'entre elles disposent des fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat », a-t-il indiqué, en insistant sur l'importance d'« une extrême rigueur dans l'application des normes de la Cobac. » Depuis 2007, on dénombre 21 règlements opposables aux EMF.

N.Nd.

PALUDISME

Une équipe australienne fait état d'un « vaccin potentiellement efficace »

Suite à une série de tests avec plusieurs souches de paludisme sur des souris, des chercheurs australiens de l'université Griffith de l'État du Queensland ont annoncé, le 3 juillet, avoir découvert un « vaccin potentiellement efficace contre le paludisme ».

Michael Good a expliqué que sous l'effet du vaccin, les globules blancs attaquaient le parasite de la malaria qui vit dans les globules rouges. Une seule vaccination induirait une profonde immunité aux différentes espèces de parasites. « Quand les globules blancs sont stimulés pour vaincre le paludisme, ils peuvent reconnaître les protéines à travers le parasite, y compris les protéines internes

au parasite », a-t-il indiqué. « C'est la première fois qu'un vaccin prouve son efficacité sur plus de deux souches de paludisme sur des souris », a-t-il souligné, précisant que le vaccin serait bon marché et facile à produire. S'il s'avérait efficace sur les humains, il serait particulièrement utile aux populations des pays pauvres où le paludisme sévit encore.

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, en 2010, 219 millions de personnes auraient été infectées par le virus de la malaria et 660 000 en seraient mortes. En Afrique, les victimes sont pour la plupart des enfants de moins de 5 ans.

N.Nd.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Le Pape en Afrique l'an prochain ?

Alors que le souverain pontife s'apprête à rendre hommage aux milliers de clandestins morts à Lampedusa, des indiscretions annoncent une visite possible en Afrique.

La décision du pape François de se rendre lundi prochain dans l'île sicilienne de Lampedusa a pris un bon nombre d'observateurs de court. Lampedusa est devenu synonyme de mouir pour les centaines d'immigrants clandestins qui tentent de gagner l'Europe par la mer à bord de rafiots qui les envoient par le fond à la première houle. Le drame du 16 juin, lorsque sept immigrants africains se sont noyés devant les caméras de télévision alors qu'ils tentaient de saisir un filet de pêche qui leur avait été lancé, a ému tout le monde.

C'est d'ailleurs ces images horribles qui ont fait prendre la déci-



sion au pape de se rendre sur place. Lundi, à bord d'une embarcation de pêcheurs, le pape François ira donc prier en mer et y jeter une couronne de fleurs en mémoire de ces dizaines de milliers de désespérés, souvent des Africains, qui ont perdu la vie dans l'indifférence et l'anonymat. Le souverain pontife a prévenu : pas de caméras ni de nuées de photographes à sa suite : tout dans la sobriété et la simplicité ! L'évêque sicilien en charge des questions migratoires au sein de la conférence épiscopale provinciale estime que désormais plus personne ne pourra ignorer le drame de l'immigration.

« La décision du pape de venir en Méditerranée impose à tous d'affronter le drame des migrations qui ne peut et ne doit pas être le problème des seuls Italiens dans une optique d'accueil

et de solidarité. Il est vraiment émouvant et significatif que le pape ait réservé sa première sortie hors du Vatican à cette mer Méditerranée qu'il verra aussi pour la première fois », a déclaré Mgr Domenico Mogavero.

Pour lui, la solidarité s'impose plus que jamais entre une Europe qui se barricade et l'Afrique, une voisine avec qui l'histoire a tissé des liens indéfectibles. Les eaux de la Méditerranée, soutient-il, « nous séparent du continent africain, mais elles nous unissent aussi dans le même temps, devenant au fil des temps les eaux d'une espérance pour certains et tombe muette pour d'autres ». C'est dans ce contexte que se murmure au Vatican que le pape François pourrait se rendre l'année prochaine en Turquie puis en Afrique.

Lucien Mpama

Coup de balai papal à la banque du Vatican

Le directeur de l'IOR et son adjoint ont été démis de leurs fonctions. Le pape François semble vouloir accélérer le nettoyage au Vatican.

Que le pape François veuille nettoyer la curie et faire place nette ne fait plus de doute. La mise en place de deux commissions de cardinaux, l'une pour réfléchir sur les réformes à mener et l'autre, plus récente, pour le tenir informé des agissements de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), commençait déjà à donner le sens qu'il entend imprimer à son pontificat. L'Église catholique a été éclaboussée par des scandales plus ou moins retentissants, touchant aussi bien aux questions de morale que de doctrine. Une pédophilie à large échelle, secouant les fondements des Églises d'Irlande, d'Autriche et des États-Unis, a

donné la mesure de ce que le pape Benoît XVI a qualifiée de « plaie honteuse ». Beaucoup de diocèses sont aujourd'hui engagés à faire face aux lourdes compensations financières des victimes, souvent des enfants, ou à des procès tout aussi coûteux. Mais dans les murs même du Vatican, où même un Garde suisse est allé jusqu'à en tuer un autre avant de se donner la mort, les relents du scandale n'ont pas épargné la dernière décennie. Et l'Institut pour les œuvres de religion a plusieurs fois été au centre de soupçons d'indélicatesses plus ou moins avérées. Juste le mois où il annonçait son historique décision de renoncer au pontificat, Benoît VI (dont on dit que les problèmes actuels ne seraient pas étrangers à cette annonce inédite) avait voulu nettoyer les écuries d'Augias. Il

avait placé à la tête de cette institution, vue comme la banque du Vatican, un rigoureux baron allemand, Ernst von Freyberg. « Nous verrons ce qui ressortira de notre travail, mais il n'y a pas de doutes que l'objectif principal du travail de la commission est de parvenir à une réforme de l'IOR ». C'est ainsi que s'exprimait le cardinal français Jean-Louis Tauran le 28 juin, quelques jours après la mise en place d'une commission des cardinaux sur la banque du Vatican. C'est dans ce contexte que le monde de la finance a été secoué lundi 1er juillet par l'annonce de la démission de l'exécutif de l'IOR. Le directeur général Paolo Cipriani et son adjoint Massimo Trulli ont tous deux annoncé leur retrait « dans l'intérêt supérieur » de l'IOR, ont-il dit.

Leur décision suivant de très près l'arrestation d'un haut-prélat, Mgr Nunzio Scarano, ex chef de la comptabilité de l'agence qui gère le patrimoine du Vatican, l'APSA, la presse n'a pas hésité à faire un plus un. Le Corriere della Sera, le plus grand quotidien italien, a avancé que les deux hautes personnalités précitées figuraient dans une liste de personnes poursuivies pour blanchiment. Qui plus est, ajoutait le journal, ils étaient unis par des liens d'amitié avec Mgr Scarano. Vrai, faux : le fait avéré est qu'il a fallu un motif grave pour que l'exécutif de la vénérable institution que l'IOR démissionne en bloc.

Et qu'une telle décision, a encore titré la presse, annonce l'accélération de la reprise en main de la banque du Vatican et de la curie par le pape. D'autant

qu'avant les démissionnés de ce mois, un autre directeur, Gotti Tedeschi, avait lui aussi été prié de remettre sa démission. Au fil des ans, la banque du Vatican s'est révélée une source d'embarras pour les trois derniers pontifes romains. Jean-Paul II « eut droit » au scandale retentissant de l'infiltration de cette institution par des réseaux mafieux, des loges maçonniques et des services secrets en tous genres. L'IOR a « besoin d'une nouvelle direction pour accélérer le rythme du processus de transformation », a déclaré von Freyberg, le dernier haut responsable nommé en connaissance de cause par Benoît XVI. Apparemment son successeur argentin ne veut plus faire mystère de la volonté d'aller vite dans les changements.

L.Mp.



MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE



EC AIR
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



GOLFE DE GUINÉE

Les experts travaillent « pour un monde meilleur dans le secteur maritime »

L'objectif partagé est d'œuvrer pour la lutte contre la piraterie afin d'améliorer les conditions de sécurité et de sûreté des navires dans le golfe de Guinée.

La première réunion du Comité des experts sur le code maritime des États membres de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Omaoc), qui s'est tenue le 2 juillet, a réuni les experts du Bénin, du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo-Brazzaville, de la Guinée-Conakry, de la Guinée-Bissau, du Liberia, du Mali, du Sénégal et de la RDC. Les organismes spécialisés de l'Omaoc tels que l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA), l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer d'Abidjan (ARSTM), l'Université régionale maritime d'Accra et l'Association des armateurs africains (AAA) ont également pris part à cette rencontre.

Après la présentation conceptuelle et du corpus juridique du



projet de code maritime par le secrétaire général de l'Omaoc, les experts l'ont encouragé à prendre toutes les initiatives nécessaires pour poursuivre

l'étude selon le chronogramme ci-après : septembre 2013, deuxième réunion des experts à Abidjan à l'ARSTM ; début 2014, adoption du code lors de la quin-

zième assemblée générale de l'Omaoc à Accra (Ghana).

Enfin, le Comité des experts a adopté une motion et une recommandation pour le soutien

du président de la République du Congo à l'organisation et pour l'effort et l'engagement de l'institution à s'approprier la stratégie AIM 2050 de l'Union africaine, la Déclaration du 25 juin 2013 sur la sûreté et la sécurité maritime, le code de conduite pour la répression des actes illicites et le Mémoire d'entente des communautés régionales.

Cela donnera, a indiqué le ministre délégué chargé de la marine marchande dans son mot de clôture, « un nouvel élan pour le développement de l'institution en parant au plus pressé et permettra d'assurer la riposte, comme l'ont demandé les chefs d'État au sommet de Yaoundé qui devrait désormais faire date dans l'histoire. L'Omaoc doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin qu'elle balise le chemin pour un monde meilleur dans le secteur maritime de notre sous-région. »

Guillaume Ondzé

Le ministre Parfait Aimé Coussoud Mavoungou présidant les travaux

SCULPTURE

Rhodes Bath Schéba Makoumbou anime un atelier d'initiation

L'artiste peintre et sculpteuse animera du 1^{er} au 8 août à l'Espace Nord-Sud de Bruxelles, un stage d'initiation à la sculpture. La formation s'appuie essentiellement sur ses propres œuvres.

Tous les participants à l'atelier disposeront d'une structure métallique posée sur un socle en ciment, créé au préalable par l'artiste, qu'ils devront ensuite habiller avec du grillage et du tissu selon leur inspiration personnelle.

Ils travailleront ensuite la matière, constituée de sciure et de colle à bois. Pour la finition, ils pourront peindre leur sculpture selon leur propre inspiration. La sculpteuse congolaise (RC) sera présente auprès des participants à l'atelier pour leur donner des conseils et les aider. Son agenda prévoit un séjour à Brazzaville dans les tout prochains jours.

Désirée Hermione Ngoma

POINTE-NOIRE

Les groupes musicaux se préparent pour la neuvième édition du Fespam

Les séances de présélection des groupes musicaux du département de Pointe-Noire appelés à participer au Festival panafricain de musique (Fespam) ont débuté le 1^{er} juillet au parc d'expositions.

Jean-Luc Aka Evy, président national du comité d'organisation du Fespam, les membres du jury, les autorités culturelles de la ville et près de 33

groupes de musique moderne, tradimoderne, urbaine, religieuse, de recherche, de ballets et de percussions, ont pris part à cette première journée. Le jury a rappelé que le temps de scène des groupes ne devait pas dépasser les dix minutes. Autres critères d'appréciation : la cohésion instrumentale et chorégraphique, la valeur mélodique, l'esthétique vestimentaire, le maquillage et

la tenue sur scène des artistes. Interrogée pour la circonstance, Anne-Marie Loembet, une musicienne du groupe Gospel Ozana, a expliqué que son groupe donnerait le meilleur de lui-même et veillerait au respect des critères fixés par le jury afin de participer à cette neuvième édition du Fespam qui aura lieu du 13 au 20 juillet à Brazzaville.

Séverin Ibara



TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



1 AN
GARANTIE 1 AN

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD-Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



296.000 TTC



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS) - REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'ETUDES DE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DANS 5 CENTRES SEMI-URBAINS ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES OPERATIONNELLES DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EAU

Secteur : Eau et Assainissement

Référence de l'accord de financement : 5600155003051

N° d'Identification du Projet : P-CG-EAZ-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) afin de couvrir le coût du Projet d'Etudes de Développement de systèmes d'alimentation en eau potable et assainissement dans cinq (5) centres semi-urbains et de renforcement des capacités opérationnelles du Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'étude sur le renforcement des capacités opérationnelles du Fonds de Développement du Secteur de l'Eau.

Les services prévus au titre du Contrat RC/FDSE comprennent : i) analyse et diagnostic de la situation existante ; ii) élaboration des documents techniques (organisationnels, administratifs, financiers et juridiques) et des modalités de leur mise en œuvre, et iii) renforcement des capacités du personnel.

L'Unité de Coordination du Projet agissant pour le compte du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse :<http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : [08H00-14H00].

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 23 juillet 2013 à 13H00, heure locale et porter expressément la mention « Avis de Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant en vue de l'étude sur le renforcement des capacités opérationnelles du Fonds de Développement du Secteur de l'Eau »

Unité de Gestion du Projet

À l'attention : François GAMBONI, Directeur de projet

Adresse : Fonds de Développement du Secteur de l'Eau

Immeuble Pâte d'Oie SOPROGI, Face ENAM OCH

[BP : 2120 BRAZZAVILLE]

Tel: (+242)05 531 99 10/ (+242) 557 67 54/ (+242) 06 657 88 71

E-mail:projetsaepa@yahoo.fr

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS) - RÉPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'ETUDES DE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DANS 5 CENTRES SEMI-URBAINS ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES OPERATIONNELLES DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EAU

Secteur : Eau et Assainissement

Référence de l'accord de financement : 5600155003051

N° d'Identification du Projet : P-CG-EAZ-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) afin de couvrir le coût du Projet d'Etudes de Développement de systèmes d'alimentation en eau potable et assainissement dans cinq (5) centres semi-urbains et de renforcement des capacités opérationnelles du Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'étude de développement de systèmes d'alimentation en eau potable et assainissement dans cinq (5) centres semi-urbains (DSAEPa).

Les services prévus au titre du Contrat DSAEPa comprennent : i) établissements des plans stratégiques d'AEPA; ii) élaboration des avant-projets sommaires et études de faisabilité; et iii) études d'avant-projets détaillés (APD).

L'Unité de Coordination du Projet agissant pour le compte du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse :<http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : [08H00-14H00].

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 23 juillet 2013 à 13H00, heure locale et porter expressément la mention « Avis de Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant en vue de l'étude de développement des systèmes d'approvisionnement en eau potable de cinq centres semi-urbains »

Unité de Gestion du Projet

À l'attention : François GAMBONI, Directeur du projet

Adresse : Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE)

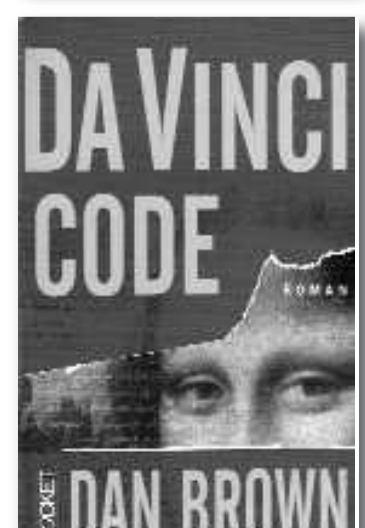
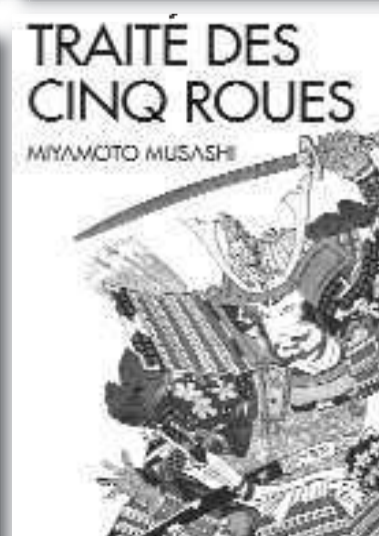
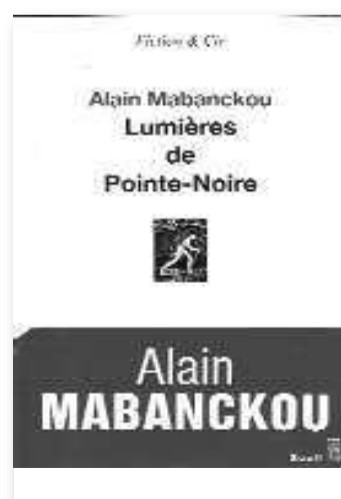
Immeuble Pâte d'Oie SOPROGI, Face ENAM OCH

BP : 2120 BRAZZAVILLE

Tel: (+242)05 531 99 10/ (+242) 557 67 54/ (+242) 06 657 88 71

E-mail:projetsaepa@yahoo.fr

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



INFRASTRUCTURE SPORTIVE

Le gymnase d'Oyo ouvre officiellement ses portes

Le complexe sportif, inauguré le 3 juillet par le ministre en charge des Grands Travaux, Jean-Jacques Bouya, offre toutes les aires de jeu nécessaires pour les sports en salle.

Le gymnase bénéficie d'une superficie de 7 280 m². Le bâtiment, d'une hauteur de 16 mètres, est surmonté d'une structure triangulaire couvrant une aire de jeu aménageable pour le basket, le handball, le volleyball et le tennis. Les gradins offrent une capacité de 1 890 places assises. Un terrain de football de 1 629 places complète le bâtiment.

La presse bénéficie de deux cabines, d'une salle de rédaction, d'une salle d'interview et une salle d'émission. Une salle de contrôle

antidopage des athlètes a été également prévue.

Jean-Jacques Bouya s'est réjoui de cet équipement dans le département de la Cuvette. Il facilitera l'expression des talents dont le pays a besoin. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, présent à la cérémonie a assuré que cette installation répond aux normes internationales. Réalisés par l'entreprise chinoise Zhengwei, les travaux de ce chantier avaient mobilisé quatre cents ouvriers sur cinq ans pour un coût global chiffré à 9,13 milliards FCFA.

Le gymnase d'Oyo vient allonger la liste des infrastructures sportives dont le Congo se dote en vue des Jeux africains de 2015. À la veille



Vue intérieure du gymnase

de son inauguration, il abritait la Coupe d'Afrique des Nations et la Coupe des clubs champions, qui mettent en compétition dix pays

du continent. Dans les prochains mois, le gymnase accueillera la Coupe d'Afrique de handball en versions cadette et junior. L'équipe

nationale de basketball terminera sa phase de préparation dans ce complexe sportif.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

L'actualité des transferts des Diabes rouges

France : Cédric Lubasa signe pour trois ans à Romorantin

Cédric Lubasa, l'international congolais, s'est engagé lundi en faveur du Stade olympique de Romorantin (SOR). Cinquième du groupe D de la CFA l'an passé, Romorantin frappe un grand coup sur le marché en attirant l'expérimenté milieu offensif de 30 ans. Car s'il sort de deux saisons délicates (7 matchs en 2011-2012 avec Clermont, 4 matchs avec le Gazelec entre août et octobre 2013 puis 14 matchs et 1 but en National avec Fréjus-Saint-Raphaël), Lubasa pourra faire bénéficier sa nouvelle équipe de l'expé-



Cédric Lubasa, ici face à Auxerre avec les Diabes rouges

rience engrangée en Ligue 2 (32 matchs) et National (51). « Recrue vedette du SOR » selon nos confrères de La Nouvelle République, Cédric Lubasa était la priorité offensive Julien Converso et Xavier Dudoit, respectivement coordinateur sportif et entraîneur de l'équipe première. De retour en CFA, après six saisons en National (2002-2008), l'ancien club d'Oxence Mbani se veut ambitieux pour la saison à venir. L'an passé, le SOR a terminé avec 11 points de retard sur le leader, Luçon, et a cinq points du podium. Deuxième meilleure défense du groupe A avec 31 buts encaissés, Romorantin a péché face au but adverse (39 buts marqués).

L'arrivée de Cédric Lubasa, qui sera chargé de dynamiser le secteur offensif, tant à la création qu'à la finition, s'inscrit dans cet objectif. Fréjus-Saint-Raphaël, le club où il s'était révélé, et Lubasa, absent lors de la dernière journée, avaient vécu une fin de championnat éprouvante : après avoir chipé la 3^e place au Poiré-sur-Vie lors de la 36^e journée, les Azuréens avaient un pied et demi en Ligue 2. Mais alors qu'il leur suffisait de faire match nul au Red Star, lors de la 38^e, ils se sont inclinés à la 84^e minute (après avoir mené 1-0 pendant une heure).

La direction a ensuite procédé à un grand ménage et Lubasa quitte donc la Côte d'Azur sur un échec collectif et individuel. Qu'il tentera d'oublier avec Romorantin... en montant en National en juin 2014.

Camille Delourme

IN MEMORIAM



4 juillet 2012 – 4 juillet 2013, il y a un (1) an déjà qu'il avait plu à Dieu de rappeler à lui, sa servante, maman Bakoula Ida Clarisse. En cette date commémorative, son fils Kikounou Gauthier Pamphile, prie tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. À cette occasion, il remercie, ses collègues du Service des Soldes (Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget), la Direction générale des Impôts et des Domaines et la Chapelle des Vainqueurs, pour leur soutien multiforme.

Que toute gloire soit rendue à Dieu pour le repos de son âme !

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

FÉNAPHACO

Un plaidoyer pour l'auto-prise en charge des personnes vivant avec handicap

L'amélioration de leurs conditions de vie devra passer par un travail décent ou un métier rémunérateur dont la participation dans les institutions de la République.

Depuis près de dix ans, le coordonnateur de la Fédération nationale des associations des personnes vivant avec handicap du Congo (Fénaphaco), Me Patrick Pindu-di-Lusanga, mène un plaidoyer en vue de l'amélioration des conditions de vie des membres de sa structure. Ceci vise à permettre aux personnes vivant avec handicap (PVH) d'accéder à un travail décent ou un métier rémunérateur en vue de leur permettre de se prendre en charge et d'effacer notamment l'étiquette de mendicité qui colle à leur peau. Cette action a conduit le coordonnateur national de la Fénaphaco dans des rencontres avec les organisations nationales et internationales, les autorités du pays et plusieurs personnalités du monde notamment pour déplorer l'exclusion des PVH de toutes les institutions et de toutes les questions d'intérêt na-



Des personnes vivant avec handicap

tional du pays depuis 1960.

Parmi les pistes proposées, Me Patrick Pindu a noté l'implication et la participation des PVH à la gestion de la chose publique, dans les institutions de prise des décisions et celles d'appui à la démocratie.

Une adhésion de ses interlocuteurs

Dans sa démarche, le coordonnateur national de la Fénaphaco a noté l'adhésion de la majorité de ses interlocuteurs. Selon les échos, les diffé-

rentes autorités américaines et des pays européens, les ambassadeurs accrédités en RDC ainsi que les organismes internationaux, les firmes multinationales présentes dans le pays et les institutions spécialisées de l'ONU sont favorable à cette vision prônée par le coordonnateur Patrick Pindu. «*Son combat est noble parce qu'il lutte pour la valeur, les droits, la dignité, l'amélioration des conditions de vie par la participation des PVH dans les institutions de la République et à la*

gestion de la chose publique, etc. », ont souligné des experts travaillant dans ce domaine. D'ailleurs, un diplomate aurait confirmé le soutien de cette démarche par la communauté internationale étant donné que cela cadre avec les objectifs du millénaire, la lutte contre la pauvreté. Pour ce représentant d'une de grandes puissances du monde, Me Patrick Pindu a fait de la défense, de la promotion et de la protection des droits des PVH, sa préoccupation majeure.

C'est, à l'en croire, ce qui justifie des ouvertures obtenues sur le plan international. «*Devant cette volonté, nous l'avons aidé à amener quelques investisseurs au Congo qui travaillent pour le bien-être des PVH* », a souligné ce diplomate.

En réponse au plaidoyer mené par Me Patrick Pindu, des promesses sont faites au niveau international en vue du financement, en 2014, des projets en faveur des PVH. Alors que l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi

autorisant la ratification par de la convocation de la convention internationale relative aux droits des PVH constitue le couronnement du rêve de cet activiste.

La reconnaissance

Les différentes actions menées sur le terrain par Me Patrick Pindu pour le bien-être de ses pairs et des autres vulnérables lui ont valu la reconnaissance mondiale. Il a, en effet, été primé meilleur acteur de la société civile de la RDC par la presse panafricaine en 2011-2012. Le coordonnateur national de la Fénaphaco a également obtenu deux prestigieux diplômes d'honneur et médaille des USA, à côté du prix François-Mitterrand en France en 2012 et le prix pour la protection des droits des PVH, par la commission Ecosoc de l'Union africaine, en 2013. Il s'agit du prix Abraham Lincoln et du prix Franklin-Roosevelt. Ces échos reçus de son combat constitue, à en croire Patrick Pindu, un encouragement pour continuer sa lutte.

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

Le crédo de Barack Obama pour la fin des hostilités salué par le gouvernement

Son appel pour le renforcement de l'armée a été également agréé par l'exécutif national qui réitère son engagement à poursuivre la réforme engagée dans ce secteur.

De passage récemment en Tanzanie, dernière étape de sa tournée en Afrique, le président américain avait exhorté les pays frontaliers de la RDC à cesser de soutenir les groupes armés qui opèrent dans ce grand pays de l'Afrique centrale, notamment dans sa partie est. Ces propos de Barack Obama avaient redonné du baume au cœur des Congolais qui y ont vu une marque de soutien et de solidarité exprimée à leur endroit. Le gouvernement, par le biais de son porte-parole, s'est réjoui des propos tenus par le président américain de plus en plus préoccupé par les questions sécuritaires qui accablent l'Est de la RDC. Pour Lambert Mende Omalanga qui s'exprimait mardi devant la presse locale, il s'agit là d'un «*geste significatif de solidarité avec le peuple congolais qui est en train de souffrir* ».

Quant à l'autre volet de la déclaration de Barack Obama exhortant le gouvernement à faire un peu plus concernant les capacités de la RDC en matière de sécurité, Lambert Mende a laissé entendre que des efforts étaient en train d'être faits dans le cadre de la réforme de l'armée pour en faire, à terme, une force réellement dissuasive capable de sauvegarder l'intégrité territoriale. «*Le président de la République, depuis 2009, a mis sur le chantier cette réforme. Ce qui permet à l'armée, quand même, de monter en puissance. On l'a vu dernièrement, et on va le voir de plus en plus régulièrement* », a-t-il assuré.

Par ailleurs, le fait que le président américain n'a pas cité nommément le Rwanda et l'Ouganda présentés dans divers rapports de l'ONU comme principaux soutiens des forces négatives opérant à l'Est a été perçu, dans certains milieux politiques, comme une forme de protection à peine voilée vis-à-vis des agresseurs de la RDC. Qu'à cela ne tienne. Pour Lambert Mende, il est clair que Barack Obama se référait clairement au Rwanda «*à cause de la multiplicité des rapports sur la poursuite de l'aide que ce pays continue d'accorder aux forces négatives qui déstabilisent la RDC et, particulièrement, au M23* ».

Alain Diasso

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le projet Inga 3 définitivement lancé

L'atelier sur la divulgation des termes de référence des évaluations environnementales et sociales en est une étape importante.

L'amélioration des conditions dans le secteur de l'énergie préoccupe au plus haut chef le gouvernement de la République qui tient à concrétiser la vision du président Joseph Kabila liée à la réhabilitation des infrastructures hydroélectriques existantes et à la construction des nouveaux sites. C'est dans ce cadre que s'est inscrite l'ouverture, le 3 juillet, dans la salle de conférence de la Régideso, d'un atelier sur l'impact environnemental et social du projet de construction d'Inga 3. Une étape importante vers l'érection de cette centrale hydroélectrique aux conséquences positives pour la RDC et d'autres pays africains.

L'objectif de l'atelier est d'informer les parties prenantes sur les dispositions prises pour atténuer les impacts environnementaux et sociaux liés au projet de construction de la centrale hydroélectrique d'Inga 3 ainsi que d'obtenir les avis favorables et commentaires des parties prenantes sur les douze termes de référence préparés pour l'identification et l'atténuation desdits impacts. Il s'agit également de se conformer aux exigences des bailleurs de fonds et d'apaiser les inquiétudes des populations riveraines qui seraient concernées. «*L'étude d'impact environnementale et sociale vise à définir, à analyser et à recommander des mesures pour prendre en compte les conséquences potentiellement importantes d'un projet. C'est donc un outil d'aide à la décision dans la mesure où elle favorise l'étude des diverses manières de mener un projet à bien et d'arriver à une solution préférable* », a indiqué le document de référence du dit atelier.

Les termes de références retenus sont notamment l'étude d'impact environnemental et social des lignes de transport d'énergie de la centrale d'Inga 3 jusqu'à la frontière zambienne pour une durée de 120 jours, études d'impact environnemental et social des petites et moyennes centrales hydroélectriques prévues pendant soixante jours et le plan d'action de réinstallation des ouvrages communs d'Inga 3. Le consultant doit également produire un plan de réinstallation de la ligne de transmission, un plan d'action de réinstallation des populations du camps Kinshasa et des villages situés dans la concession de la Société nationale d'électricité (Snél) à Inga et un cadre de politique de réinstallation des moyennes centrales hydroélectriques. Cette étude oblige le consultant à accorder une attention particulière à la sensibilisation de la population située dans la zone du projet à la protection de l'environnement et à la sécurité. Il doit également identifier les éléments de l'environnement biophysique et social qui peuvent être affectés par le projet et pour lesquels une préoccupation publique et/ou professionnelle se manifeste ainsi que tous les impacts potentiels du projet sur l'environnement à évaluer à l'aide d'une méthode appropriée qui permettra de les classer par ordre d'importance. En outre, le consultant aura l'obligation de proposer un plan de gestion des installations du projet et des sites d'emprunt et de carrières et de proposer également un plan de gestion des déchets produits par les activités de la centrale hydro-électrique et des ouvrages commun d'Inga 3.

C'est l'occasion ou jamais pour la population congolaise de s'approprier se projet et de s'impliquer dans sa mise en œuvre afin d'être le véritable bénéficiaire de ses retombées. Les

experts nationaux en sociologie et en géographie devraient être mis à contribution pour expliquer les réalités des populations situées aux environs du site Inga 3. Notons que cette étude sera conduite sous la supervision du ministère des Ressources hydrauliques et électricité à travers la Cellule de gestion d'Inga 3. Mais elle connaîtra également la participation du ministère de l'Environnement, de la conservation de la nature et du tourisme à travers la structure nationale chargée de la validation des études d'évaluations environnementales. C'est dans la perspective de valorisation du potentiel énergétique des chutes d'Inga sur le fleuve Congo, en vue de faire face aux difficultés de disponibilité d'énergie dont il fait face, d'une part, et de vendre son excédent énergétique, d'autre part, que le gouvernement a initié le projet Inga 3. Il constitue la phase A d'un projet plus ambitieux dénommé Grand Inga. Il bénéficie du concours financier et technique de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Agence française de développement (AFD) et d'autres partenaires financiers. Le projet a une production attendue de 4 800 MW et apportera 600 Mégawatts supplémentaires au pays à répartir sur l'ensemble des provinces. Le gouvernement a également intégré dans ce projet, la construction des microcentrales à moyenne puissance dans les différents coins de la RDC. L'urgence des travaux d'aménagement d'Inga 3 est justifiée par le besoin toujours plus croissant en énergie électrique, les deux premières phases Inga 1 et Inga 2, mises en service respectivement en 1972 et 1982 et totalisant 1640 MW de puissance installée s'étant avérées actuellement insuffisantes.

Jeanot Kayuba

COLLÈGE BOBOTO

Remise du prix Nicolas Kahasha aux meilleurs élèves

Les douze meilleurs élèves de chaque promotion de cet établissement scolaire ont, à travers le prix d'excellence bénéficié d'une bourse pour étudier gratuitement au cours de l'année scolaire 2013-2014.

La matinée du 2 juillet a été particulière dans la salle des spectacles du Collège Boboto de Kinshasa, cadre choisi pour la proclamation des résultats de meilleurs élèves de cette école élitiste des Jésuites catholiques. Et ces meilleurs élèves de leurs classes respectives de l'année scolaire 2012-2013 ont reçu chacun le prix d'excellence Nicolas Kahasha. Il s'agit de jeune Lukumu Kibala de l'école primaire I (EP1), lauréat de toutes les premières années primaires avec 90 %, de Nguz Munen de l'EP 1, premier de toutes les deuxièmes années primaires avec 94 %, de Lukali Bukasa de l'EP 2,

lauréat toutes les troisièmes années primaires du Collège Boboto avec 90 %. Caleb Bapelenga de l'EP 2 a pour sa part obtenu 89 %, la meilleure cote de toutes les quatrièmes primaires du Collège et Nsiala Miaka Makengo de l'EP 1 est le lauréat de toutes les cinquièmes avec 85 %. Avec 85%, Nyembo Mpooyo de l'EP 3 a été le meilleur de toutes les classes de sixièmes années primaires. Au secondaire et humanité, six élèves se sont vu décerner le prix Nicolas Kahasha, notamment, Mudisho Prince de la première année (80 %), Kashala Tshilobo Olivier (82%) pour la deuxième année secondaire, Kataliko Viranga Benjamin (87,7%) de la troisième humanité -qui recevait ce prix pour la troisième fois consécutive depuis la première année secondaire-. Harmonie Ngamuyeka Kamwana (85,8%) de la 4^e année



Les élèves lauréats du Collège Boboto en 2012 autour du révérend père-préfet Carlos Meija

humanité a également été primée, ainsi que Dzogolo Maboso Moïse (73%) de la cinquième humanité, et Ndombe Mawaba Kelly de la 6^e humanité (81,8%). Ces douze lauréats du Prix d'excellence Nicolas Kahasha ont bénéficié d'une bourse pour étudier gratuitement au Collège Boboto tout au long de l'année scolaire 2013-2014.

Représentant de la famille Kahasha, Michel Kahasha a rappelé la motivation du prix d'excellence Nicolas Kahasha, celle de récompenser et encourager les élèves qui ont cultivé l'esprit d'excellence et ont fait briller l'esprit du collège Boboto. Il s'agit donc de primer les meilleurs des meilleurs élèves. « Nous exprimons notre sentiment de fierté à l'égard des lauréats. Être meilleur, c'est l'être constamment. Ça ne sert à rien d'être premier si l'on n'a pas fourni le meilleur de soi. Car être

premier peut aussi signifier être le moins mauvais de tous. Il faut donc viser encore plus haut pour rester haut », s'est-il adressé aux lauréats, après avoir remercié les responsables du Collège Boboto. À propos du prix d'excellence, Michel Kahasha a souligné que c'est une initiative de la famille Kahasha pour marquer leur gratitude au Collège Boboto et contribuer à la pérennisation de l'esprit de l'excellence du Collège Boboto. Il y a 40 ans, a-t-il rappelé, le père, Nicolas Kahasha -qui fut président du Comité des parents-inscrivait son fils Jean Kahasha au Collège Boboto. Et depuis, seize autres Kahasha ont étudié dans cet établissement scolaire de la congrégation des Jésuites et sont devenus médecin, juriste, ingénieur, banquier et autres cadres du pays. Le Collège a aussi décerné le prix d'excellence aux élèves méritants.

Pour sa part, le révérend père-recteur du Collège Boboto, Carlos Meija, a d'abord félicité les lauréats, avant de les exhorter : « Vous faites partie d'un groupe des privilégiés qui étudient dans des bonnes conditions. Vous n'avez pas le droit de négliger ou gaspiller vos potentiels. Vous et nous avons le devoir, vis-à-vis du pays et vous devez être capables de relever le défi du développement et relever le pays, en référence au thème 'Éducation jésuite et la responsabilité sociale' du Congrès mondial des écoles Jésuites qui aura lieu à Medellín en Colombie. Les élèves Jésuites doivent devenir des leaders pour mieux servir selon l'idée d'Ignace de Loyola. Ne vous laissez pas détourner des valeurs acquises, ne grossissez pas le nombre de ceux qui se contentent de la médiocrité ».

Martin Enyimo

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Une hausse de température de 2 à 4% menacerait gravement l'agriculture en Afrique

Le dernier rapport sur le climat publié par la Banque mondiale (BM) a fait état d'une évolution inquiétante et, surtout, de graves conséquences sur des secteurs aussi porteurs que l'agriculture mais aussi les moyens de subsistance des populations de la région subsaharienne.

La donne est prise très au sérieux par les experts du secteur agricole, y compris ceux évoluant au Congo-Kinshasa, en raison des implications sur les politiques de relance de l'agriculture capable de soutenir davantage la croissance économique des pays africains et de réduire le chômage endémique grâce à une forte utilisation de la main d'œuvre. Pour les gouvernants africains, un autre constat établi par le rapport inquiète fortement. En effet, « les populations les plus pauvres seront les plus vulnérables face au changement climatique ». Il s'agit, poursuit le rapport, des millions de personnes qui seront prises au piège de la pauvreté à cause du réchauffement climatique. Les tempêtes, la montée des eaux et les crues menaceront directement les populations pauvres habitant aux confins des zones habitables des villes côtières du reste en pleine expansion dans la région. Beaucoup parmi eux habitent des baraques de fortune sur les berges des cours d'eau ou entassés dans des zones situées à peine plus haut que le niveau de la mer, mal drainées et mal desservies par les services publics, ajoute le rapport. Pire, d'ici à 30 ans, le rapport insiste sur

la menace croissante qu'exercera le dérèglement climatique sur la production vivrière.

Intitulé « Baisser la chaleur : phénomène climatiques extrêmes, impacts régionaux et plaidoyer en faveur de l'adaptation », ce rapport vient relancer le débat sur une question qui tient la région à cœur, particulièrement la RDC. Déjà en 2012, le rapport précédent a mis en garde contre une élévation moyenne des températures de 4% à la fin du siècle, par rapport aux niveaux de la période préindustrielle. À l'époque, il a appelé à une stratégie et une action vigoureuse d'atténuation. Faut-il réellement s'inquiéter de la tendance à la hausse ? Les scientifiques pensent qu'il existe des raisons de s'alarmer. En effet, l'impact du changement climatique ressenti actuellement à travers le monde ne concerne qu'une élévation d'à peine 0,8% par rapport à l'ère préindustrielle. Alors les conséquences seront plus redoutables si l'on atteint un niveau de réchauffement de 2% d'ici 20 à 30 ans. Et à la fin du siècle, l'on parle bien de 4% en plus. Sur le plan agricole, le rapport atteste qu'une hausse de deux degrés conduirait inéluctablement à des pénuries alimentaires généralisées, des vagues de chaleur sans précédent et des cyclones plus intenses. Mais à plus court terme, le réchauffement aurait pour effet de fragiliser encore plus les couches modestes des bidonvilles en accroissant leur misère.

Laurent Essolomwa

SYSTÈME ÉDUCATIF

Lancement du rapport d'État

Le coup d'envoi des travaux en atelier a été donné par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangu Famba, en présence du ministre des Affaires sociales et de la représentante adjointe de l'Unicef en RDC, Sylvie Fouet.

Pendant trois jours, soit du 3 au 5 juillet, les experts du secteur éducatif congolais ainsi que des partenaires du ministère de l'EPSP, dont l'Unicef, vont s'atteler à l'élaboration du rapport d'État du système éducatif national (Resen). C'est un rapport qui permettra au pays de disposer des orientations politiques et stratégiques pour le nouveau plan stratégique de l'éducation à partir de 2016.

Le lancement de ce rapport constitue donc l'occasion d'effectuer une mise à niveau des connaissances des membres de l'équipe nationale 2013, sur les objectifs et la méthodologie de l'exercice. Aussi permettra-t-il de circonscrire le champ des

analyses en concertation avec les cadres du ministère de l'EPSP. Base de dialogue entre divers animateurs du système éducatif soucieux de développer une vision commune pour l'avenir de l'éducation du pays, le Resen est un processus qui offre au secteur de l'éducation des outils et des approches innovants pour mieux analyser la situation de l'éducation.

Pour le ministre de l'EPSP, Maker Mwangu Famba, le Resen constitue donc un préalable pour l'élaboration d'un plan stratégique de l'éducation pour tous, étant donné qu'il a permis au secteur de disposer d'un diagnostic approfondi dans tous ses aspects et formulé des recommandations pour un développement harmonieux du système éducatif congolais. Contrairement au premier Resen qui a porté sur l'éducation formelle, a-t-il fait savoir, celui-ci prend aussi en compte l'éducation informelle. « Le Resen revêt une grande importance pour le sec-

teur de l'éducation en ce moment où il s'attelle à l'élaboration d'une stratégie sectorielle qui marque le lancement officiel d'un processus qui va s'étaler sur dix-huit mois », a souligné le ministre de l'EPSP, tout en appelant les parties prenantes à s'y mettre pour sa réalisation.

La RDC a réalisé des progrès remarquables dans le secteur de l'éducation. En effet, l'enquête par grappes à indicateurs multiples (Mics) de 2010 a montré qu'aujourd'hui en RDC, trois enfants sur quatre vont à l'école. Ce qui représente 75% des enfants avec une quasi-parité entre filles et garçons. Cependant, des efforts doivent encore être fournis, car pour diverses raisons, environ 7,6 millions d'enfants dont l'âge varie entre 5 et 17 ans ne vont pas à l'école en RDC, selon l'enquête sur « L'étude sur les enfants et adolescents en dehors de l'école » menée par le ministère de l'EPSP, avec l'appui de l'Unicef et du DFID.

Gypsie Oïssa Tambwe

FESTIVAL ÉCRANS NOIRS

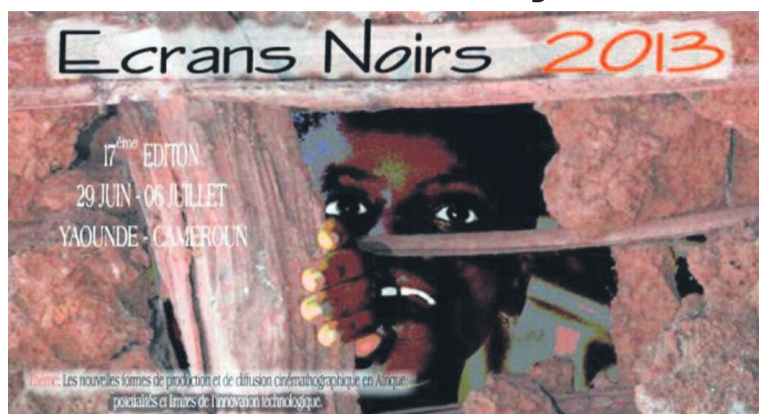
Levée de l'interdiction du film « L'affaire Chebeya, un crime d'État ? »

Le communiqué annonçant la nouvelle mesure avise que la présentation en compétition de la réalisation de Thierry Michel est prévue pour ce 4 juillet.

Inscrit dans la catégorie « long métrage fiction » avec notamment « Kinshasa kids », le film interdit de diffusion jusqu'au 2 juillet avait pourtant été présenté une première fois, le 27 janvier, au Cameroun. Le mail transmis par le cinéaste belge aux *Dépêches de Brazzaville* mardi revenait sur un article qui évoquait la censure de son film comme une « atteinte aux droits de l'homme ».

Si la censure encore en vigueur quelques heures plus tôt a été levée, Thierry Michel a néanmoins affirmé : « Je ne suis cependant plus convié à venir présenter ce film contrairement à ce qui avait été annoncé dans la lettre d'invitation ». Toutefois, cette décision, soutient-il, « est donc une belle victoire pour le cinéma, la liberté d'expression, et pour les défenseurs des

droits de l'homme particulièrement concernés par ce film sur l'assassinat par les hauts responsables de la police congolaise de Floribert Chebeya et la disparition de son chauffeur Fidèle Bazana en RDC voici juste trois ans ». Le cinéaste belge, expulsé de la RDC le 8 juillet 2012 alors qu'il venait y présenter ce film sujet à polémique, semblait perplexe face à la censure imposée à « L'affaire Chebeya, un crime d'État ? » au Cameroun. « Pourquoi cette interdiction d'un film déjà présenté au Cameroun à l'Institut français à l'initiative de l'ambassade de France ? », se demandait-il mercredi encore. Aujourd'hui, il estime que le revirement de la situation intervenu en vingt-quatre heures était prévisible. Il est d'avis « qu'interdire le film "L'affaire Chebeya", portant sur un sujet extrêmement sensible pour la communauté internationale, allait provoquer bien des remous, le jour de la date anniversaire de la découverte



L'affiche de la 17e édition du Festival Écrans noirs

du corps sans vie de ce pionnier de la lutte pour l'État de droit en Afrique ». Et le cinéaste de dire : « Merci à tous ceux qui ont réagi et interpellé le festival sur cette brutale censure d'un autre âge qui faisait tomber dans ce pays le rideau sur ce film internationalement multi-primé et déjà présenté dans plusieurs pays d'Afrique ». Le 2 juillet, Thierry Michel nous affirmait personnellement avoir été mis au

parfum de la mesure prise à son encounter au Cameroun par le directeur d'Écrans noirs en personne la veille. Ce, alors qu'il prévoyait de prendre l'avion en matinée et de présenter son film d'ici à vendredi, soit la veille de la fermeture du festival qui a ouvert ses portes depuis le 29 juin. Bassek ba Kobhio lui a signifié « qu'il serait immédiatement refoulé dès son arrivée par la police des frontières ». Ce, alors

qu'il détient « un visa en bonne et due forme délivré par l'ambassade du Cameroun à Bruxelles, donné sur base de l'invitation officielle du festival ». Au départ, « L'affaire Chebeya, un crime d'État ? » figurait pourtant sur la liste officielle des films en compétition. Sur le programme distribué à l'ouverture du festival, le 29 juin, il n'était pas repris. Du reste, la Fédération africaine de la critique cinématographique (Facc) confirmait son interdiction de diffusion au Cameroun sur son site Africine.org. La Commission nationale de contrôle des films cinématographiques et des enregistrements sonores présidée par la ministre des Arts et de la culture, Ama Tutu Muna, avait soumis le documentaire de Thierry Michel le 26 juin. Elle l'avait censuré. Ce, a pris soin de préciser le Facc, sans en dire plus. « Aucune explication n'a été donnée », a alors indiqué l'association.

Nioni Masela

DISTINCTION

Nouvelle récompense pour Rachel Mwanza

Le prix de la meilleure interprétation féminine de la toute première édition des Trophées francophones du cinéma est revenu à la jeune comédienne congolaise le 29 juin à Dakar.

Rachel n'en finit pas d'en recevoir depuis la Berlinale en février 2012. Neuf prix ont été décernés à la première cérémonie de remise des Trophées Francophones du cinéma samedi dernier au Théâtre Daniel Sorano de Dakar. Devenue à quinze ans une étoile du cinéma congolais, Rachel enchaîne les prix à la faveur de son apparition dans le film « Rebelle ». Vedette de cette réalisation du Canadien Kim Nguyen, l'ex-enfant de la rue est appréciée pour son jeu dans l'interprétation de Komona, l'enfant soldat.

Rachel Mwanza était parmi les quarante-sept nominés pour un total de dix-huit longs métrages et cinq courts métrages en provenance des pays francophones du monde. Les films en lice étaient sélectionnés dans l'une ou l'autre des neuf catégories. Organisés du 17 au 26 juin, les premiers Trophées francophones du cinéma ont été présidés par le réalisateur Abderrahmane Sissako. Le meilleur gagnant de cette première édition est le film sénégalais « La pirogue » de Moussa Touré. Il est sorti de la cérémonie animée par l'humoriste et animateur Boucar Diouf avec trois prix, à savoir le meilleur film, le meilleur scénario et la meilleure photo.

Notons qu'à la faveur des Trophées francophones du cinéma, Dakar a abrité plusieurs projections, près d'une vingtaine de films ont été vus en une douzaine de jours. L'occasion était belle pour la capitale sénégalaise de recevoir du monde pour ce grand événement cinématographique. Les cinéphiles et amateurs des films francophones auront la latitude de voir la diffusion du gala en streaming sur le site tv5.ca où il sera disponible durant sept jours.



Rachel Mwanza lors de son précédent sacre au 15e Jutra. Avant la soirée du 29 juin, la jeune actrice recevait le Jutra de la meilleure actrice le 17 mars à l'occasion de la 15e soirée des Jutra, événement qui récompense le cinéma québécois. Et Serge Kanyinda, le jeune albinos qui tient le rôle de son amoureux appelé Magicien dans « Rebelle » a, lui, reçu le Jutra du meilleur acteur de soutien. Prix qui a été remis à Rachel en l'absence de ce dernier. Le film avait à lui seul glané huit trophées. Kim Nguyen a remporté le Jutra du meilleur réalisateur et du meilleur scénario, et Nicolas Bolduc celui de la meilleure photographie. « Rebelle » a également obtenu le Jutra du meilleur son et celui du meilleur montage.

N.M.asela

CHAN 2014

Santos Muitubile retient 24 joueurs face au Congo Brazzaville

Sur la liste du sélectionneur des Léopards, l'on note l'absence des joueurs de Mazembe, hormis Éric Bokanga. L'effectif de Muitubile se base sur les joueurs des clubs de Kinshasa parmi lesquels, V.Club, DCMP, Dragons.

Le sélectionneur des Léopards locaux, Santos Muitubile Diela, a rendu publique la liste des joueurs retenus contre les Diables Rouges du Congo Brazzaville, dans le cadre des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Les deux équipes vont s'affronter à aller le 7 juin au stade des Martyrs avant le match retour deux semaines plus tard à Brazzaville.

Les Léopards ont été battus dans une rencontre de préparation par le Daring Club Motema Pembe (DCMP), le 30 juin, au stade des martyrs par zéro but à un. C'est donc après cette rencontre que Santos Muitubile a dressé une liste des vingt-quatre joueurs sur laquelle on ne retrouve pas de noms des joueurs de Mazembe

(hormis Éric Bokanga) ; le club de Lubumbashi est actuellement en stage à Accra au Ghana pour préparer leur match de la première journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération contre Entente Sétif d'Algérie. Ainsi, les vingt-quatre joueurs retenus sont donc Lomboto Hervé, Mutombo Kazadi, Issama Mpeko, Ebunga Simbi, Luvumbu Nzinga, Patrick Mampuya, Firmin Mubele Ndombe et Chiquito Lema Mabidi de V.Club ; Bangala Litombo, Manitu Matondo, Mbidi Yannick et Kisonbe Mankutima du DCMP.

Il y a aussi Kanyinda Tshini, Monzele Otey et Ntambwe Mayala de Dragons, Badibake Mpongo et Kabamba Mukundi, et Kalam-bayi Katembwe de Sanga Balende, Andy Bikoko de Shark XI, Lino Massombo de Lupopo, Ekanamene Henoc de Jogari, Kabengele Nzadi d'Elima de Matadi, Eric Bokanga de Mazembe de Lubumbashi et enfin Makusu Mondele de New Belor.

Pour rappel, la RDC a remporté la première édition du Chan en 2009 en Côte d'Ivoire. La Tunisie a gagné la deuxième édition au Soudan en 2011. La troisième édition de cette compétition créée par la Confédération africaine de football et réservée aux sélections nationales composée des joueurs évoluant exclusivement dans leurs championnats nationaux respectifs est prévue en Afrique du Sud en 2014.



Santos Muitubile, sélectionneur des Léopards locaux

Martin Enyimo

PUBLIREPORTAGE

Le Port autonome de Pointe-Noire doté d'un nouveau bâtiment aux normes architecturales modernes

L'inauguration du nouveau bâtiment abritant la direction commerciale et la direction financière et comptable du Port autonome de Pointe-Noire a eu lieu le 1^{er} juillet dans l'enceinte portuaire en présence de Rodolphe ADADA, Ministre d'Etat, ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande et de plusieurs invités.

Cet édifice sobre et moderne à deux niveaux mesure 50, 10 mètres de long sur 15,30 mètres de large. Il comprend des bureaux destinés aux différentes directions, à leurs services et sections sans oublier les salles à usages multiples. Il est aussi équipé des sanitaires et pré-

sente plusieurs commodités liées aux conditions climatiques et à l'emplacement géographique du Port afin de permettre aux agents d'avoir un cadre de travail adéquat comme l'ont reconnu... Le Directeur de l'Équipement et des Infrastructures Monsieur Maurice KANGA et l'architecte, le Cabinet d'architecture et ateliers Gaston GAPO (AGGA) en présentant l'ouvrage qui comprend également deux annexes situés derrière le grand édifice. L'un sert de réfectoire et l'autre de salles de machines pour les services décentralisés de l'informatique.

Les travaux de construction de ce bâtiment qui ont duré dix huit mois ont coûté la bagatelle de 1, 8 mil-

liards de FCFA, toutes taxes comprises. C'est le premier bâtiment construit par le Port de Pointe-Noire sur fonds propres depuis qu'il est autonome. Il est aussi le plus important bâtiment construit depuis plus de vingt cinq ans. La construction de ce bâtiment est le fruit de la politique de la direction générale à travers son programme de modernisation des infrastructures portuaires pour donner aux agents un cadre moderne et idéal de travail en vue de maximiser la production.

« Nous avons l'obligation d'amener les conditions de travail au niveau de la réputation que le gouvernement veut donner au Port autonome de Pointe-Noire. C'est là la politique des ressources humaines adoptées par le Port autonome de Pointe-Noire dès sa création en 2000 en tant qu'entité autonome. Le Port autonome de Pointe-Noire, né des cendres de l'Agence congolaise de communication (ATC) avait hérité d'un déficit en personnel qualifié. Un plan de recrutement-formation a été mis en œuvre et immédiatement exécuté. Plus d'une centaine de jeunes ont été recrutés et mis en formation dans les instituts spécialisés. Plusieurs d'entre eux ont terminé leur formation et sont entrain d'être intégrés



Une vue de la direction commerciale et de la direction financière et comptable

dans l'entreprise. Aux jeunes, à prendre soins de ces bureaux qui sont mis à leur disposition car plus que les anciens, ils sont appelés à passer le plus clair de leur vie professionnelle dans cet environnement de travail » a dit Alain KETTA - MBANGUYD, Secrétaire Général du Port autonome de Pointe-Noire. Selon lui, le bâtiment inauguré concrétise une politique de ressources humaines accès sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés. Il réalise la mise en adéquation de la politique de développement des ressources humaines de l'entreprise avec celle de développement des infrastructures. Le secrétaire général du Port autonome a en outre loué les efforts du Ministre d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande mais aussi ceux

du gouvernement et du Chef de l'Etat qui ne cessent de s'investir dans la résolution des problèmes liés au Programme d'investissements prioritaires et dans l'avancement du projet du port minéralier. L'implication personnelle dans plusieurs domaines de modernisation du port du Ministre d'Etat a également été saluée. C'est le cas dans l'extension du port vers l'Est, du quai Iloggs vers le quai Boscongo avec à la clé la signature d'un marché de 34 milliards de FCFA consentis par l'Etat. Ce qui permettra au Port de gagner sur la mer dans un premier temps cent cinquante hectares de terre plein et des quais supplémentaires.

La visite guidée du bâtiment et de ses différents bureaux et salles a clôturé la cérémonie.



Le ministre d'État Rodolphe Adada coupant le ruban symbolique

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/ PR/MATDGGT/ CGMP/2013

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DEPARTEMENT DES PLATEAUX

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 107 du 17 avril 2013.

2. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux entend réaliser les travaux de « Construction et équipement de la résidence du Préfet du département des Plateaux ».

3. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- travaux préliminaires ;
- terrassement ;
- gros œuvre ;
- charpente et couverture ;
- menuiserie bois et vitrerie ;
- ferronnerie ;
- plafonnage ;
- électricité ;
- plomberie sanitaire ;
- revêtement sol et murs ;
- peinture ;
- climatisation ;
- équipement ;
- aménagement.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 09 heures

00 à 14 heures 30 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 aout 2013 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 05 aout 2013 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional – Place de la République – Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le
P.O Le Directeur de Cabinet
Dieudonné BANTSIMBA

TRAFFIC
the wildlife trade monitoring network

VACANCY ANNOUNCEMENT

TRAFFIC is the leading global specialist organization working to ensure that trade in wild animals and plants is not a threat to conservation and sustainable development. With 100 staff in nearly 30 countries, we're committed to delivering innovative, practical conservation solutions based on the latest research.

Regional Director – Central Africa

Competitive package available

Yaoundé, Cameroon

02 year fixed term contract, with possibility to extend

This is a unique opportunity to make a real difference in a role that will constantly challenge your abilities and reward your enthusiasm for nature conservation. Providing strategic and operational leadership to TRAFFIC's Central Africa teams, your remit will encompass overseeing research, policy and programme development, advocacy, fundraising, communications and capacity building across the COMIFAC member countries of Central Africa. This will include managing the regional team, developing strong relationships with governments, partner agencies and organisations, as well as ensuring the programme runs smoothly day-to-day.

An outstanding leader with proven managerial coordination and communication skills, you'll also need a good understanding of conservation, development and socio-economic issues in Central Africa, including substantial experience of working in the region. A relevant degree (e.g. biology, political science, law, economics, or international relations) is essential, along with a thorough knowledge of multilateral environmental agreements and the issues around wildlife trade management and sustainable development. Fluency in English and French (spoken and written) is vital.

Please see our website for further information and how to apply: www.traffic.org Deadline for applications is 12th July 2013.

PEEDU

Visite à mi-parcours des chantiers de Pointe-Noire

Une délégation de la Banque mondiale conduite par Eustache Ouayoro, directeur des opérations pour les deux Congo, accompagné de Maurice Bouesso, coordonnateur du projet Eau, électricité et développement urbain (PEEDU), et de Mahine Diop, chef du projet PEEDU, a effectué, le 3 juillet, la revue à mi-parcours du PEEDU en compagnie des différents responsables de la commune de Pointe-Noire.

Pierre Justin Makosso, le deuxième vice-président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, a conduit la délégation municipale lors de cette mission conjointe qui a visité les routes réhabilitées dans le cadre de la phase 1 du PEEDU et les chantiers en cours de la phase 2. La délégation a inspecté également les voies pavées et munies d'un système de drainage des eaux, réhabilitées pour l'installation du réseau d'eau potable à Pointe-Noire : l'avenue Dr-Cardorelle à Songolo, le boulevard de la Ceinture à Mvou-Mvou, l'avenue Christ-Roi à Loandjili...

Sur le terrain, la délégation s'est entretenue avec les responsables sur l'état d'avancement des chantiers et sur les difficultés rencontrées. La population, principale bénéficiaire, a exprimé ses sentiments de satisfaction et de joie pour le travail abattu.

Peu avant la visite des chantiers, Roland Bouiti Viaudo, député-maire de Pointe-Noire, a reçu la délégation à qui il a pré-

senté, au nom de la population, ses vifs remerciements pour les investissements importants réalisés dans la commune de Pointe-Noire, qui ont apporté beaucoup d'amélioration dans la vie des citoyens.

« Les populations apprécient le travail



Roland Bouiti Viaudo et la délégation Banque mondiale-PEEDU

qui se fait et qui change la physionomie de leurs quartiers. Nous apprécions cette politique de modernisation des quartiers pauvres. Nous sommes convaincus que si nous continuons sur cette lancée et si nous pouvons encore mobiliser d'autres ressources pour poursuivre cette politique, les populations seront satisfaites pour leurs besoins quotidiens. De nombreux témoignages favorables des populations nous parviennent du genre », a-t-il dit.

Le PEEDU est un projet de la Répu-

blique du Congo cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. La République du Congo a obtenu un accord de cofinancement de 125,5 millions de dollars (100 millions de contribution de l'État et 25,5 millions de l'Association Internationale de Dévelop-

pement) pour financer les activités du PEEDU dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Son objectif est d'accroître l'accès durable des habitants des zones ciblées aux infrastructures de base, aux services et à l'eau potable. Il privilégie l'approche participative pour accroître l'appropriation de l'entretien des infrastructures de proximité et communales par les populations bénéficiaires en vue de garantir leur pérennité.

Hervé Brice Mampouya

HANDISPORT

Le Comité national réclame deux gymnases spécifiques

La réalisation de ces deux ouvrages à Brazzaville et à Pointe-Noire contribuerait, selon les personnes vivant avec un handicap, à l'amélioration de leurs performances sportives.

Le Comité national paralympique congolais (CNPC) a défendu cette proposition le 28 juin, à Brazzaville, lors de son conseil national présidé par Simon Ibovi. La pratique du sport en milieu handicapé constitue, tout autant que pour les personnes valides, un gage de bonne santé et aide à la formation des élites, soutiennent les membres de cette structure avant de souhaiter la contribution de l'État. « L'installation et la modernisation des infrastructures sportives constituent l'un des paramètres importants pour l'amélioration des performances. La construction et l'installation des infrastructures adéquates contribuent à la préparation des athlètes, à la bonne organisation et au bon déroulement des différentes compétitions », ont-ils souligné.

La principale réclamation concerne la construction à Brazzaville et à Pointe-Noire de deux gymnases omnisports spécifiques « handisport », gage d'un meilleur développement des différentes disciplines, qui « à l'instar de ceux des valides, sont devenues compétitives sur le plan international ». Le Comité a sollicité l'octroi d'espaces libres dans les clubs par les collectivités locales pour

construire les sièges et les stades d'entraînement. Le CNPC soutient par ailleurs le mécénat et toutes autres formes de publicités légales comme moyen de démocratiser réellement le mouvement sportif des personnes handicapées au Congo pour de hautes performances.

Le budget des activités de l'année prochaine a été adopté au cours des travaux : 204,5 millions FCFA seront mobilisés pour assurer l'organisation et le fonctionnement administratif, l'organisation des compétitions à Brazzaville, Oyo, Ewo, Pool, Dolisie, Pointe-Noire et Kouilou, l'acquisition du matériel didactique et des équipements sportifs. Pour les compétitions nationales, le CNPC entend organiser, dans la période d'octobre à décembre, le tournoi de mise en jambe à Brazzaville, des compétitions inter-départements et les championnats nationaux inter-catégories.

Le CNPC consacra le mois de mai 2014 à Oyo pour le regroupement et la préparation des athlètes pour les onzièmes Jeux africains de 2015 à Brazzaville. Il souhaite signer au cours de la même période un protocole d'accord de jumelage avec le CNP de la RDC.

James Golden Éloué

BOXE

La Ligue de Brazzaville prépare ses juges et ses compétiteurs

La structure a organisé du 29 au 30 juin, à Moungali, une réunion pour permettre aux nouveaux juges arbitres de lier la théorie à la pratique.

Plus d'une dizaine de juges ont passé leur premier test lors de ce gala qui a connu la participation de nombreux clubs de Brazzaville. Ils

ont noté des points des compétiteurs avant la prochaine étape qui leur permettra de monter sur le ring pour diriger les combats. Au cours de ce gala, les boxeurs brazzavillois ont livré des combats de haute facture, dignes d'une préparation pour les championnats départementaux qui seront lancés dans

les prochains jours.

Elias Mfoudi, le troisième vice-président de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a salué le niveau atteint par ces compétiteurs en général et ceux de son club en particulier. « Ils étaient tous à la hauteur car bons sur le ring », a déclaré à la fin des combats, celui qui a dirigé tous les combats de ce gala.

Les équipes ont inscrit ce gala dans le cadre des préparatifs des championnats départementaux, nationaux et aussi des Jeux africains de Brazzaville 2015. « Ce gala s'inscrivait également dans le cadre de la préparation du championnat départemental et préparer aussi les boxeurs pour les Jeux africains. Parmi nos boxeurs, il y en aura qui seront sélectionnés en équipe nationale du fait de leur niveau appréciable », a commenté Elias Mfoudi.

James Golden Éloué

KARATÉ

Les Diables rouges s'imposent sur les Léopards

Les karatékas congolais se sont montrés très efficaces lors de cette rencontre amicale et internationale qui les a opposés aux Léopards de la République démocratique du Congo, le 30 juin.

Le tournoi a été initié par la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires pour jauger le niveau de ses compétiteurs engagés cette saison à différentes compétitions mondiales et continentales. Les résultats techniques sanctionnant la compétition placent les Diables rouges au podium dans la plupart des catégories sauf chez les -84kg où la RDC a sauvé l'honneur. Les Diables rouges ont survolé les épreuves par équipes messieurs en remportant à la première manche, cinq victoires contre une sur les sept rencontres. La dernière étant soldée sur un combat nul. Ils se

sont ensuite imposés 5-2 lors de la dernière manche. Les Dames ont imité les hommes quelques heures après en dominant leurs adversaires sur un score de 3-1. En individuel, les combats ont opposé l'ensemble des karatékas. Ici aussi, les Diables rouges se sont taillé la part du lion. Dans les moins de 60kg, Pankion vient en tête suivi d'Akondzo, Ngalebaye et Okemba. Dans les 67kg, Rudy Massamba a dominé Brunel Mokélé, Ngonimba et Mouandza. Dans les -75kg, la médaille d'or a été attribuée à Yannick Sobi qui s'est placé devant Baiz Bokatola, Ditoumona et Matoko. Dans les -84kg, Tuwizana de la RDC a dominé Moutou, Elenga et Ngom du Congo. Deux compétiteurs se sont affrontés dans les +84kg avec l'avantage pour Abira qui a tiré son épingle du jeu devant Nzondo de la RDC.

J.G.É.



L'un des combats remportés par un boxeur de la DGSP